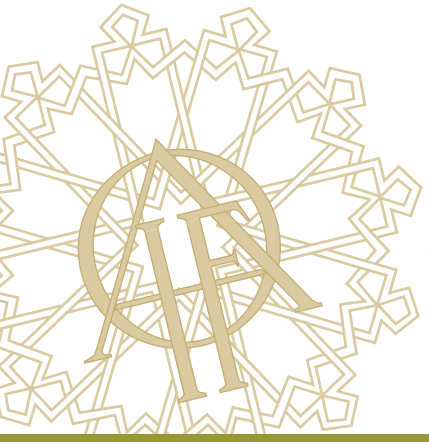
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 41 (2007), p. 149-176

Éric Vallet

Les sultans rasūlides du Yémen, protecteurs des communautés musulmanes de l'Inde (VIIe-VIIIe/XIIIe-XIVe siècles).

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711219	*Gateway to Africa. Cultural Exchanges Across the Cataracts*	Valentina Gasperini (éd.), Gihane Zaki (éd.), Giuseppe Cecere (éd.)
9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

ÉRIC VALLET

Les sultans rasūlides du Yémen

Protecteurs des communautés musulmanes de l'Inde VII^e-VIII^e/XIII^e-XIV^e siècles

« Très grand sultan, très haut calife, libérateur des royaumes des Arabes et des Persans, maître des sultans du nord et du sud. » On ne peut manquer d'être surpris de trouver ces termes plus qu'élogieux sous le calame d'un juge et de six marchands du port indien de Calicut, dans une lettre qu'ils adressèrent au sultan du Yémen, le Rasūlide al-Malik al-Ašraf Ismāʿīl en 795/1393 [1]. À leurs yeux, ce souverain était non seulement « l'astre de la royauté » et le « pôle du ciel sultanien », il était plus encore le « secours de l'islam et des musulmans [2] ». On pourrait ne voir là que simple rhétorique, habile à flatter la vanité du maître de la lointaine Arabie du Sud. Il n'en est rien.

Un document de la fin du VII^e/XIII^e siècle, conservé dans un recueil d'archives rasūlides, nous donne en effet une liste de villes de l'Inde dont les juges et prédicateurs musulmans se voyaient annuellement remettre une rétribution en nature ou en espèces par l'administration sultanienne du Yémen [3]. Ce texte étonne par l'ampleur du nombre de villes couvertes – 46 – et

Pour les noms de villes indiennes, nous avons conservé l'orthographe la plus couramment utilisée dans l'historiographie (notamment : Cambay, Calicut, Somnath, Broach). Les localités moins connues citées dans le *Nūr al-maʿārif* sont transcrites d'après l'arabe.

1. Al-Ḫazraǧī, *Al-ʿuqūd al-lu'lu'iyya*, éd. ʿAsil/al-Akwaʿ, II, p. 204. La traduction intégrale de cette lettre, d'après le chroniqueur yéménite al-Ḫazraǧī, est donnée en annexe (document 2). La dynastie rasūlide a été fondée par un ancien lieutenant turcoman des Ayyūbides du Yémen, Nūr al-Dīn ʿUmar b. ʿAlī b. Rasūl, qui s'est emparé du pouvoir en 626/1229. Ses descendants conservèrent le trône jusqu'en 858/1454. Pour une présentation succincte de l'histoire de ce sultanat, voir Chelhod, « L'islam en Arabie du Sud », p. 42-49 et plus récemment Smith, « Rasūlides », p. 470-472.

2. Ces trois expressions sont tirées de la même missive (Al-Ḫazraǧī, *Al-ʿuqūd al-lu'lu'iyya* II, p. 204).

3. *Nūr al-maʿārif* I, p. 516-518. Voir la traduction de ce texte en annexe (document 1). Sur la nature de ces archives, cf. *infra*.

AnIsl 41 (2007), p. 149-176 Éric Vallet
Les sultans rasūlides du Yémen, protecteurs des communautés musulmanes de l'Inde (VIIe-VIIIe/XIIIe-XIVe siècles).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'hommes de religion gratifiés – 64. Près d'un siècle plus tard, en 795/1393, la lettre envoyée par les membres les plus influents de la communauté musulmane de Calicut indique que des dignitaires religieux de onze cités indiennes recevaient toujours le soutien de l'État rasūlide. Le nombre était certes bien moins important, mais le patronage des sultans du Yémen n'avait pas totalement disparu. L'importance de ces transferts, leur caractère apparemment assez systématique et leur persistance dans le temps étonnent.

Il est vrai qu'entre les côtes de l'Inde et le Yémen, les liens maritimes et commerciaux ne manquaient pas. Chaque année, plusieurs navires quittaient le sud de l'Inde, les régions du Malabar et du Coromandel, pour se rendre, poussés par les vents de sud-ouest, vers les ports de l'Arabie du Sud, Aden, mais aussi al-Šiḥr et Ẓafār[4]. Arrivés au début du printemps, ces navires repartaient vers le subcontinent aux mois de juillet et août en longeant la côte méridionale de la péninsule. Les quelques semaines passées dans les ports yéménites constituaient la « saison indienne », *al-mawsim al-hindī*, selon les almanachs de la période rasūlide[5]. Cette organisation saisonnière de la navigation maritime était fort ancienne, si l'on en croit le plus ancien témoignage écrit à ce sujet, le *Périple de la mer Érythrée*, rédigé au Ier siècle de notre ère[6]. Marchands et esclaves, pèlerins et lettrés, marins et soldats : la circulation des hommes de part et d'autre de l'océan Indien était intense. Aux yeux de nombreux chercheurs, ces déplacements et ces voyages, à l'origine de la constitution de colonies marchandes disséminées, auraient été le principal vecteur de diffusion de l'islam au-delà des mers. Le long des côtes indiennes, l'islamisation aurait pris dès l'époque abbasside un tour « spontané » et informel, sans qu'intervienne nulle contrainte d'un pouvoir ou d'une armée musulmane[7].

La documentation que nous présentons permet de nuancer largement cette appréciation. Les sultans rasūlides du Yémen, héritiers à partir de 626/1229 d'un vaste ensemble conquis quelques décennies plus tôt par Tūrānšāh, frère de Saladin, ne se contentèrent pas de régenter les plaines et des montagnes du Yémen. Ils cherchèrent aussi à étendre leur influence, à défaut de leur autorité, à des horizons plus lointains. Ce faisant, ils jouèrent un rôle non négligeable dans la structuration des communautés musulmanes de l'Inde, à une période décisive, les VIIe-VIIIe/XIIIe-XIVe siècles, où s'affirma la « seconde expansion » de l'islam, bien au-delà des frontières historiques de la première conquête arabe. Les sources qui en témoignent sont en nombre réduit, mais elles n'en sont pas moins décisives. C'est à leur lecture approfondie et à leur confrontation que nous convions maintenant le lecteur.

4. Voir la carte 1.

5. Plusieurs almanachs agricoles et maritimes rédigés au cours de la période rasūlide enregistrent les dates de départ et d'arrivée des navires dans le port d'Aden en fonction de leur provenance. Cf. Varisco, « Medieval Agricultural Texts from Rasulid Yemen », p. 150-154 [liste des almanachs rasūlides] et du même, *Medieval Agriculture and Islamic Science* [présentation et analyse du principal almanach rasūlide].

6. Casson, *The Periplus Maris Erythraei*.

7. Cf. Gaborieau, « L'islamisation de l'Inde et de l'Asie orientale », p. 437-438 pour une présentation synthétique en langue française et, en langue anglaise, Risso, *Merchants and Faith* et Wink, *Al-Hind*.

AnIsl 41 (2007), p. 149-176 Éric Vallet
Les sultans rasūlides du Yémen, protecteurs des communautés musulmanes de l'Inde (VIIe-VIIIe/XIIIe-XIVe siècles).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Au fil des archives rasūlides, un patronage sultanien fortement codifié

La liste des « dons faits aux juges et prédicateurs en Inde », dont nous proposons une traduction en annexe, s'intègre dans une série de documents produits par l'administration rasūlide, très probablement copiés et réunis pour le compte du sultan al-Ašraf ʿUmar (m. 696/1296) au moment de son accession au trône en 694/1295. Cet ensemble d'archives, conservé sous la forme d'un volume manuscrit par un propriétaire privé de Sanaa, a été récemment édité par un chercheur yéménite, Muḥammad Ǧāzim, sous le titre *Nūr al-maʿārif fī nuẓūm wa-qawānīn wa-aʿrāf al-Yaman fī al-ʿahd al-muẓaffarī al-wārif* (Lumière de la connaissance des règles, lois et coutumes du Yémen sous le règne glorieux d'al-Muẓaffar) [8]. Une observation même rapide du recueil montre que sa composition obéit à un classement thématique plus que chronologique. Il convient notamment de relever en son sein un ensemble particulièrement cohérent, constitué de documents ayant tous trait à l'administration du port d'Aden (I, p. 409-524). Outre six tarifs douaniers, mentionnant plus d'un millier de produits taxés (I, p. 409-491), dont certaines parties au moins remontent à la seconde moitié du VI^e^/XII^e^ siècle, les scribes ont consigné là une description minutieuse des coutumes en vigueur dans le port à l'époque du sultan al-Ašraf (I, p. 492-507), un décret sur les administrateurs d'Aden promulgué en 691/1291-1292 (I, p. 507-514), trois listes de marques d'honneur (*tašārif*) et de dons destinés à diverses personnalités de l'Inde (p. 515-520) ainsi que, pour finir, un texte réglementant l'affermage des taxes sur les entrepôts sultaniens en 680/1281-1282 (p. 521-524) [9]. Au-delà de l'apparence hétéroclite de cet assemblage, tous ces documents se rattachent à une seule et même institution, la douane d'Aden (*furḍa*), qui assumait des fonctions multiples, bien au-delà de la simple taxation des produits importés et exportés dans le port [10]. Il revenait notamment à la douane d'assurer l'accueil des marchands et le juste traitement qui convenait à leur rang. Au cours de la saison indienne, les négociants les plus importants se voyaient remettre par cette administration, au nom du sultan, des robes d'honneur et divers présents – chevaux ou étoffes de prix –, comme l'attestent aussi bien deux listes des archives citées ci-dessus que certains passages des chroniques rasūlides [11]. La douane jouait un rôle tout aussi important pour les « dons faits aux juges et prédicateurs en Inde » : tous étaient expédiés annuellement par l'administration d'Aden avec les navires qui repartaient vers l'Inde à la fin de la saison maritime et commerciale.

8. Le premier volume est paru à Sanaa en 2003, le second en 2005, sous les auspices du Centre français d'archéologie et de sciences sociales. Pour une présentation générale et une analyse de la composition et de la datation de cet ouvrage, voir Vallet, « Décrire et analyser les archives rasūlides. Le cas de *Nūr al-maʿārif* ». Il est à noter que le manuscrit étant dépourvu de titre général, le nom de *Nūr al-maʿārif* a été donné par l'éditeur à partir d'un titre intermédiaire se trouvant dans l'ouvrage.

9. Nous proposons la traduction annotée des principaux documents de cet ensemble, tarifs douaniers et règlements du port d'Aden, dans notre ouvrage à paraître, *Grands ports du Yémen médiéval*.

10. Voir à ce sujet l'étude tirée de notre thèse de doctorat, *L'Arabie marchande. État et commerce sous les sultans rasūlides du Yémen*, en particulier le chapitre 3 « Le Fisc d'Aden, percepteur, acheteur et vendeur ».

11. Voir notamment Ibn ʿAbd al-Maǧīd, *Bahǧat al-zaman*, p. 201 ; al-Ḫazraǧī, *Al-ʿuqūd al-lu'lu'iyya* II, p. 132 ; Anonyme, *Ta'rīḫ al-dawla al-rasūliyya*, p. 76.

AnIsl 41 (2007), p. 149-176 Éric Vallet
Les sultans rasūlides du Yémen, protecteurs des communautés musulmanes de l'Inde (VIIe-VIIIe/XIIIe-XIVe siècles).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

La liste de « dons » qui nous occupe n'est pas datée. Toutefois, elle est suivie dans le *Nūr al-maʿārif* d'un inventaire des présents distribués à de grands marchands et armateurs de l'Inde aux mois de *šaʿbān* et *ramaḍān* 693/ juillet-août 1294. Le décret qui la précède remonte, quant à lui, à l'année 691/1291-1292. Il est donc probable que cette liste des « dons » fut rédigée au cours de la même période, au début des années 690/1290. Son auteur est certainement l'intendant (*ʿāmil*) d'Aden, principal membre de l'administration de la cité après le surintendant (*nāẓir*) [12] : c'est sous l'autorité de ce *ʿāmil* qu'est en tout cas placé le premier des inventaires de « présents attribués aux gens de l'Inde » (I, p. 515), à la suite duquel se trouve notre liste de « dons ». Celle-ci est organisée en six rubriques, correspondant chacune à une région littorale de l'Inde, depuis le Gujarat au nord-ouest jusqu'au Coromandel au sud-est du subcontinent (carte 2). Pour chaque territoire, le document précise le nombre des bénéficiaires de la générosité sultanienne, leurs lieux de résidence, la quantité d'étoffes, de garance ou d'or qui leur est attribuée annuellement.

On ne peut qu'être frappé par le caractère très systématique de la répartition de ces libéralités. À l'intérieur d'une même région, rares sont ceux qui bénéficient d'un traitement privilégié : tous les juges (*quḍāt*) et les prédicateurs (*ḫuṭabāʾ*) ont droit aux mêmes présents dans des quantités identiques. Seuls le cadi de Tāna et son *ḫaṭīb*, ainsi qu'un dignitaire religieux du Gujarat appelé al-Aʿar, reçoivent en supplément une robe précieuse [13], ce qui indique qu'ils jouissaient d'un statut particulier au sein de leurs pairs. Les étoffes de Sousse, qui pouvaient être utilisées comme châles, ainsi que les turbans sont distribués uniformément dans chaque territoire (à l'exception notable du Malabar) : les hommes de religion trouvaient là de quoi se vêtir conformément au rang qu'ils devaient assumer dans leur communauté. En revanche, on relèvera que seuls les juges et les prédicateurs des régions du nord (Gujarat [14]) pouvaient disposer chacun de deux *bahār*-s (soit 240 kg [15]) de garance, cette racine tinctoriale cultivée dans les montagnes méridionales du Yémen et très prisée par les ateliers textiles de l'Inde septentrionale. Dans les quatre régions du centre et du sud [16], c'est de l'or qui était directement expédié. Nul doute que l'or ou la garance, une fois revendue sur les marchés indiens, faisaient tous deux office de salaire destiné à subvenir annuellement à certains des besoins de ces chefs religieux.

La gestion de ces gratifications sultaniennes par la douane d'Aden semble avoir fait l'objet d'une administration rigoureuse. La liste des « dons faits aux juges et prédicateurs en Inde » parvenue à notre connaissance n'est donc pas le fruit d'un effort exceptionnel ou isolé. Plusieurs indices montrent au contraire que de tels documents, régulièrement rédigés, furent continûment utilisés par les secrétaires rasūlides. Ainsi, dans la liste du *Nūr al-maʿārif*, le prédicateur de Balḍara (Gujarat du Nord) est explicitement présenté comme nouvellement enregistré, ce

12. Sur la hiérarchie administrative à Aden, la source principale est le traité rasūlide d'al-Ḥusaynī, *Mulaḫḫaṣ al-fiṭan*, ms. Ambrosiana, f° 27 r°, traduction anglaise de G.R. Smith dans *A Medieval Administrative and Fiscal Treatise from the Yemen*, p. 67. Voir l'analyse détaillée de l'organisation administrative de la douane que nous présentons dans *L'Arabie marchande*, chapitre 4.

13. Voir en annexe la description de ce type de robe.

14. Cf. document 1 en annexe, rubriques [A] et [B].

15. Le *bahār* utilisé dans le port d'Aden était dit « de Bagdad ». Il était inférieur d'un cinquième au *bahār* dit « de Miṣr ».

16. Cf. document 1 en annexe, rubriques [C] à [F].

AnIsl 41 (2007), p. 149-176 Éric Vallet
Les sultans rasūlides du Yémen, protecteurs des communautés musulmanes de l'Inde (VIIe-VIIIe/XIIIe-XIVe siècles).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

qui suggère la mise à jour d'un document plus ancien [17]. Un siècle plus tard, les musulmans de Calicut demandèrent au sultan du Yémen de « donner un ordre éminent à ses représentants (*nuwwāb*) et à ses agents (*mutaṣarrifūn*) dans le *dīwān* bien gardé (*al-dīwān al-maḥrūs*) pour qu'ils inscrivent le nom [de leur prédicateur] sur les feuillets (*ṣaḥā'if*) des prédicateurs recensés précédemment [18] ». À cette date, les procédures n'ont pas changé par rapport à celles du *Nūr al-maʿārif* : il revient toujours aux secrétaires de la douane d'Aden (ici qualifiée de « *dīwān* bien gardé ») de tenir à jour le registre des bénéficiaires de la générosité sultanienne. De même que le prédicateur de Balḍara à la fin du VII^e^/XIII^e^ siècle, celui de Calicut fut simplement ajouté à une liste préexistante. C'est dans cette série de documents, enrichis et modifiés sur plus d'un siècle, qu'il nous faut replacer le seul exemple intégralement conservé grâce au *Nūr al-maʿārif*. Loin d'être le produit d'un hasard heureux, ce texte doit d'abord être vu comme le témoignage d'une pratique administrative fortement codifiée. Pourquoi un tel système se mit-il en place et quels en furent les enjeux ? Différentes pistes méritent d'être explorées afin de répondre à ces questions.

Qui sont les bénéficiaires du patronage sultanien ?

Une première interrogation consisterait à se demander si l'intervention des maîtres turcomans du Yémen visait à défendre une école juridique particulière, le šāfiʿisme par exemple, qui était la leur ainsi que celle de la majorité des sunnites du Bas-Yémen et de la Tihāma. L'historiographie de l'Inde a de son côté depuis longtemps souligné le clivage séparant les musulmans du littoral méridional, plutôt šafiʿites, de ceux du nord, plutôt ḥanafites. Dans certaines régions comme le Gujarat, l'histoire des communautés s'avère toutefois particulièrement complexe [19]. À compter du V^e^/XI^e^ siècle, le Gujarat fut en effet une terre active pour la prédication ismaélienne, bien que les Bohras et des Khojas (Ismaéliens dāwūdites et niẓārites) aient été surtout implantés dans le Sind. Toutefois, les dignitaires religieux honorés par les Rasūlides, nombreux autour de Cambay et Nahrawāla, peuvent n'avoir été autres que des sunnites. Or, les études à ce sujet ont montré que les sunnites du Gujarat avaient été fortement influencés par des hommes de religion de l'Iran ou de l'Asie centrale aux VII^e^/XII^e^ et VIII^e^/XIII^e^ siècles, plus que par des juristes šafiʿites ou des soufis venus du Proche-Orient [20]. Il est donc probable que les juges et prédicateurs honorés dans cette région par le pouvoir rasūlide étaient plutôt d'obédience ḥanafite.

Si la question du *maḍhab* ne fut pas déterminante, il reste à se demander si l'établissement du patronage rasūlide ne fut pas le corollaire d'une forte émigration des savants yéménites vers l'Inde. De même que les sultans se soucièrent particulièrement d'améliorer le sort matériel des savants au Yémen en construisant des madrasas, en accordant de nombreuses aumônes, en concédant des exemptions d'impôt ou des revenus fixes tirés de biens *waqf*-s. Ne cherchèrent-ils

17. *Ibid.*, rubrique [A], nº 13.
18. Al-Ḫazraǧī, *Al-ʿuqūd al-lu'lu'iyya* II, p. 205. Traduction en annexe, document 2.
19. Voir à ce sujet Misra, *Muslim Communities in Gujarat*, p. 3-13.
20. *Ibid.*, p. 12.

AnIsl 41 (2007), p. 149-176 Éric Vallet
Les sultans rasūlides du Yémen, protecteurs des communautés musulmanes de l'Inde (VIIe-VIIIe/XIIIe-XIVe siècles).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

pas à garantir à certains de leurs protégés des « places » dans les riches communautés de la côte indienne ? Le savant biographe yéménite al-Ǧanadī (m. 731/1331) cite effectivement quelques cas de *fuqahā'* du Yémen partis parfaire leur savoir et gagner leur vie de l'autre côté de l'océan. Certaines villes indiennes étaient pleinement intégrées dans les circuits de la transmission du savoir musulman [21]. Pour autant, les notices manquent souvent de précision géographique, le biographe se contentant de signaler que tel ou tel savant se rendit dans le « Bilād al-Hind » sans plus de détail. L'Inde des VII^e^-VIII^e^/XIII^e^-XIV^e^ siècles était certes une terre pleine de promesses pour tous les hommes de lettres et de savoir issus des régions centrales de l'Islam, surtout lorsqu'ils parvenaient à accéder à la cour de Delhi, à l'instar du célèbre Ibn Baṭṭūṭa [22]. Mais pour un juriste comme al-Ǧanadī, le sous-continent indien restait avant tout une terre de « mécréants ». Il n'a, par exemple, pas de mots assez durs pour condamner un certain Ibn Bakkāš, un marchand d'Aden parti vivre « parmi les mécréants en Inde, où il servit continuellement un roi de l'Inde mécréant, si bien qu'il mourut dans une situation que n'agréent pas les hommes de piété et de bien [23] ». Doit-on en conclure que la situation minoritaire des musulmans, soumis à l'autorité des princes hindous de l'Inde littorale, constitua pour certains juristes et savants un facteur freinant la migration ou l'installation dans ces contrées lointaines ?

Les choses ne sont pas si simples. Au X^e^/XVI^e^ siècle, dans un contexte marqué par l'affrontement avec les Portugais, l'historiographe du Kerala musulman Zayn al-Dīn insiste effectivement sur l'importance des hommes de l'Arabie du Sud dans la constitution originelle des communautés musulmanes du sud de l'Inde [24]. Selon son ouvrage, le légendaire Čeramān Perumāl, unificateur et dernier souverain de l'Empire Čera du Kerala au IV^e^/XI^e^ siècle, aurait été converti par des pèlerins musulmans de passage à sa cour. Il serait mort en route vers le pèlerinage, sur la côte du Ḥaḍramawt, après avoir, entre vie et trépas, chargé ceux qui l'entouraient de fonder les premières mosquées du Malabar [25]. Ce récit mythique affirme ainsi la double origine, interne et externe, de la conversion à l'islam des populations du Kerala : autochtone, car initiée par l'un de leurs plus prestigieux souverain ; étrangère, et plus spécifiquement yéménite, car assurée par des compagnons venus de la côte du Ḥaḍramawt. Pour autant, les hommes de religion sunnites de l'est du Yémen jouèrent-ils un rôle particulier dans l'encadrement religieux des communautés du sud de l'Inde ? Rien ne le confirme dans nos sources pour la période rasūlide [26]. Si des migrations importantes de familles de chérifs ḥaḍramis sont indéniables à partir du X^e^/XVI^e^ siècle, il est plus difficile de se prononcer sur

21. Voir par exemple al-Ǧanadī, *Al-sulūk* II, p. 136, 168 ou 439.

22. Sur la chronologie de son voyage en Inde, voir Hrbek, « The Chronology of Ibn Baṭṭūṭa's Travels », p. 409-486.

23. Cité par al-Ḫazraǧī, *Al-ʿuqūd al-lu'lu'iyya* I, p. 226-227.

24. Zayn al-Dīn, *Tuḥfat al-muǧāhidīn. An Historical Epic of the Sixteenth Century*, en part. p. 9-12.

25. Cf. Bouchon, « Les musulmans du Kerala », p. 21-22. Ce récit est rapporté avant Zayn al-Dīn par des auteurs portugais dès le début du XVI^e^ siècle, Pires et Barbosa. Toutefois, d'après Geneviève Bouchon, Zayn al-Dīn semble s'être appuyé exclusivement sur des traditions orales populaires.

26. Une grande partie de la documentation historique à ce sujet a été rassemblée et présentée par Serjeant dans son article « The Ḥaḍramī Network », p. 147-149.

AnIsl 41 (2007), p. 149-176 Éric Vallet
Les sultans rasūlides du Yémen, protecteurs des communautés musulmanes de l'Inde (VII^e^-VIII^e^/XIII^e^-XIV^e^ siècles).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

les siècles antérieurs[27]. Au total, en dépit de nombreux déplacements individuels, aucune migration collective depuis le Yémen vers l'Inde ne paraît observable à la période qui nous occupe, qu'elle vienne d'une initiative du pouvoir ou de groupes sociaux autonomes. Cette explication du patronage rasūlide doit donc être écartée.

Un unique récit d'al-Ǧanadī montre une intervention directe du pouvoir rasūlide dans la nomination d'un juge musulman en Inde au cours de la seconde moitié du VII^e^/XIII^e^ siècle. Le sultan al-Muẓaffar Yūsuf (m. 694/1295), qui avait reçu une lettre « des gens de Tāna en Inde pour qu'il leur envoie un *faqīh* qui serait juge parmi eux », ordonna au gouverneur d'Aden de trouver un « bon *faqīh* ». Le choix s'arrêta sur un certain al-Ḥusayn b. Muḥammad b. ʿAdnān, jusque là imam de la mosquée al-Ziŋǧabīlī, l'un des principaux édifices religieux d'Aden situé à proximité du *sūq*. L'homme fut doté comme il convenait avant d'être envoyé vers la cité indienne, où il mourut quelques années plus tard après avoir « rendu ses jugements à la satisfaction de tous[28] ». Le récit pourrait être mis en doute s'il n'était corroboré par le traitement particulier dont bénéficiait le juge de Tāna à la fin du VII^e^/XIII^e^ siècle d'après le *Nūr al-maʿārif*, trace du lien particulier qu'il entretenait encore à cette date avec le souverain rasūlide. Toutefois, cette place d'honneur confirme, si besoin était, tout ce que l'envoi d'un juge à Tāna par le sultan du Yémen avait eu d'exceptionnel. C'est d'ailleurs à ce titre que son histoire retint sans aucun doute l'attention d'al-Ǧanadī. Ailleurs, il est probable que les autres communautés musulmanes de l'Inde côtière suivirent la même procédure que ceux de Calicut en 795/1393, en demandant que leur prédicateur (ou leur juge), qui se trouvait déjà sur place, bénéficie du présent annuel rasūlide. Mais il est important de souligner que, dans les deux cas, à Tāna ou à Calicut, la requête avait émané des notables résidant sur place. Il en fut certainement de même pour l'ensemble des villes citées dans la liste du *Nūr al-maʿārif*.

Une conclusion s'impose donc : la mise en place de ce système de gratifications sultaniennes répondait à la volonté des communautés locales de l'Inde tout autant qu'à celle du sultanat rasūlide. Pour les communautés musulmanes, ce patronage avait un avantage matériel évident, puisqu'il assurait à leurs hommes de religion un revenu stable. Quel bénéfice immédiat le sultan du Yémen retirait-il de cette situation en retour ? La lettre de 795/1393 est sur ce point décisive, puisqu'elle montre que les notables de Calicut promettaient, en échange du présent reçu par leur prédicateur, de citer lors de la prière du vendredi « les titres (*alqāb*) de notre maître le sultan [al-Malik al-Ašraf Ismāʿīl], des califes précédents et des imams du passé ». Mentionner les noms du sultan au cours du sermon, *ḫuṭba*, faisant suite à la grande prière communautaire du vendredi, était l'une des premières marques de la souveraineté. Du point de vue rasūlide, le premier enjeu du patronage des communautés musulmanes était bel et bien d'ordre politique.

27. B. G. Martin établit trois vagues successives de migration hadramies, vers l'Inde à partir de 1200 ; vers l'Afrique de l'Est après 1250 ; vers l'Asie du Sud-Est vers 1300. Mais la base sur laquelle il établit sa chronologie n'est citée à aucun moment dans sa contribution (Martin, « Arab Migration to East Africa in Medieval Times », p. 370). Jusqu'à une période récente, certains descendants du Prophète établis au Malabar (tangas) prétendent descendre d'une lignée ḥaḍramie, mais les arbres généalogiques ne semblent pas remonter au-delà du X^e^/XVI^e^ siècle (Bouchon, « Quelques aspects de l'islamisation des régions maritimes de l'Inde », p. 30). Voir plus largement sur l'histoire des migrations ḥaḍramies à l'époque moderne et contemporaine, Ho, *The Graves of Tarim*.

28. Al-Ǧanadī, *Al-sulūk* II, p. 424-425.

AnIsl 41 (2007), p. 149-176 Éric Vallet
Les sultans rasūlides du Yémen, protecteurs des communautés musulmanes de l'Inde (VIIe-VIIIe/XIIIe-XIVe siècles).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Les Rasūlides, successeurs du califat abbasside dans l'océan Indien

Rien n'atteste dans nos sources l'existence d'une relation étroite entre les sultans du Yémen et les musulmans de l'Inde avant le règne d'al-Muẓaffar Yūsuf (647-694/1250-1295). À quelle autorité islamique ces communautés réservaient-elles leurs invocations dans la première moitié du VII^e^/XIII^e^ siècle ? Nous ne possédons à ce sujet que des indications éparses et incomplètes. Dans les régions du nord, depuis l'ancien royaume ghaznévide jusqu'au Bengale, la situation est claire : la prière y était dite au nom des sultans de Delhi, maîtres de ce vaste territoire depuis les conquêtes de Šihāb al-Dīn al-Ġūrī (569-602/1173-1206). Mais qu'en était-il dans le reste de l'Inde, divisée entre de multiples principautés et royaumes hindous ? Au début du VII^e^/XIII^e^ siècle, le géographe d'origine persane Ibn al-Muǧāwir, auteur d'une riche description de la péninsule Arabique, explique que l'on disait la *ḫuṭba* au nom du calife abbasside et du maître de l'île de Qays [29] dans les principales villes du Gujarat, Cambay, Somnath et Bhadreśvar (al-Qaṣṣ) :

> « Ce pays est un seul pays ; si un navire de Qays y arrive, il est traité avec le plus grand respect ; ceux qui se trouvent là ont choisi le roi de Qays car il est proche d'eux. S'ils disent le sermon au nom du calife, ils donnent le nom du maître de Qays après celui-là, et pas un autre [30]. »

Plus avant dans le VII^e^/XIII^e^ siècle, certaines sources affirment que Maḥmūd Qalhātī, maître de Hurmūz (m. 677/1278), aurait exercé la même influence sur les ports du Makrān et du Gujarat [31]. Dans le sud de l'Inde, la situation est encore plus mal connue. Il est certain que des marchands chiites étaient présents – Ibn Baṭṭūṭa témoigne encore de l'existence d'une petite communauté de cette obédience dans le port méridional de Kūlam au milieu du VIII^e^/XIV^e^ siècle [32]. Pour le reste, les sunnites des différentes cités côtières devaient dire la prière du vendredi au nom du calife abbasside, tout comme dans les grandes villes du Gujarat ou dans la plus lointaine Chine [33]. Et il est tentant de supposer, même si nous ne disposons d'aucune preuve matérielle, que le pouvoir de Bagdad envoyait de façon plus ou moins régulière des présents pour soutenir ces communautés.

La chute du califat abbasside en 656/1258 ouvrit une période de flottement dans ces groupes de musulmans sunnites, comme dans de nombreuses autres régions du *Dār al-islām*. Qui

29. À l'époque d'Ibn al-Muǧāwir, l'île de Qays, située à l'intérieur du golfe Persique et soumise à une dynastie indépendante depuis le V^e^/XI^e^ siècle, était passée sous la domination des *atabegs* Salġūrīdes du Fārs. Cf. Aubin, « Les princes d'Ormuz », p. 81 et Aigle, *Le Fārs sous la domination mongole (XIII^e^-XIV^e^ siècles). Politique et fiscalité*, p. 102.

30. Ibn al-Muǧāwir, *Ta'rīḫ al-mustabṣir*, éd. Löfgren, p. 298. Cette affirmation d'Ibn al-Muǧāwir est confirmée par la chronique persane du *Šīrāz-nāma* (Aigle, *loc. cit.*).

31. Piacentini, « Merchant Families in the Gulf », p. 153. Elizabeth Lambourn, dans son article « Gifts to Indian Qâdis », aimablement communiqué avant parution, identifie en outre le souverain mentionné dans l'inscription arabe de Somnath (1264) à Maḥmūd Qalhātī.

32. Ibn Baṭṭūṭa, *Tuḥfat al-nuẓẓār* IV, p. 100 [trad. ang. Gibb, dans *The Travels of Ibn Baṭṭūṭa*, IV, p. 817]. Il est d'ailleurs intéressant de noter l'absence de Kūlam dans la liste du *Nūr al-maʿārif*.

33. La mention du calife abbasside dans la *ḫuṭba* dite en Chine est mentionnée à une date précoce par les *Aḫbār al-Ṣīn wa-l-Hind*, datés de 223/851

AnIsl 41 (2007), p. 149-176 Éric Vallet
Les sultans rasūlides du Yémen, protecteurs des communautés musulmanes de l'Inde (VIIe-VIIIe/XIIIe-XIVe siècles).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

invoquer désormais dans la *ḫuṭba* du vendredi ? L'établissement d'un nouveau califat abbasside au Caire dès 659/1261 ne doit pas masquer les autres solutions qui prévalurent en dehors de l'Empire mamlūk. Le sultan rasūlide al-Muẓaffar Yūsuf (647-694/1250-1295), qui avait reçu l'investiture directe du dernier maître de Bagdad, al-Mustaʿṣim billāh, en 649/1251 [34], continua de faire dire la prière au nom de ce calife, même après sa mort en 656/1258 sous les coups des Mongols. Quelques années plus tard, le fils d'al-Muẓaffar Yūsuf lui-même, al-Ašraf ʿUmar (m. 696/1296), devait expliciter dans son traité de généalogie l'importance de cette invocation posthume : après l'événement de 656/1258, le sultan rasūlide était le seul souverain musulman à pouvoir se prévaloir d'une « délégation » (*niyāba*) de souveraineté accordée par le dernier Abbasside de Bagdad [35]. Aux yeux d'al-Muẓaffar Yūsuf et de ses successeurs, il s'agissait là d'un argument de poids, notamment face aux Mamlūks, et les maîtres du Yémen n'hésitèrent pas à y recourir pour réaffirmer l'indépendance de leur sultanat [36]. L'invocation d'al-Mustaʿṣim billāh était encore en vigueur au début du IXe/XVe siècle non seulement sur les terres du sultan rasūlide [37], mais aussi au-delà de l'océan, puisque les musulmans de Calicut associent explicitement les titres honorifiques « de notre maître le sultan, des califes précédents et des imams du passé [38] » : dans ce port indien, à la fin du VIIIe/XIVe siècle, le nom du défunt calife al-Mustaʿṣim billāh continuait vraisemblablement d'être cité au cours du sermon du vendredi, avant même le nom du sultan rasūlide contemporain al-Ašraf Ismāʿīl. Il en allait pareillement à la fin du VIIe/XIIIe siècle, lorsque l'intendant du port d'Aden mit à jour la liste des « dons faits aux juges et prédicateurs en Inde ». La *ḫuṭba* y était alors sans aucun doute prononcée au nom d'al-Mustaʿṣim billāh tout autant qu'à celui d'al-Muẓaffar Yūsuf.

S'il est désormais clair que le sultan rasūlide sut tirer profit de la situation inédite inaugurée par la chute du califat abbasside, les conditions de la mise en place de son patronage restent néanmoins obscures. L'envoi d'un juge d'Aden aux musulmans de Tāna marqua-t-il le début du

(trad. fr. Charles-Dominique, dans *Voyageurs arabes*, p. 7) : « Le marchand Sulaymān rapporte qu'à Canton, point de rassemblement des marchands, se trouve un musulman que l'empereur de Chine a chargé du règlement des différends entre les musulmans qui se rendent dans cette région, chose voulue par le souverain chinois lui-même. À l'occasion des fêtes légales, ce musulman dirige la prière, fait le sermon et invoque le nom du calife. »

34. Al-Ḫazraǧī, *Al-ʿuqūd al-lu'lu'iyya* I, p. 96-97.

35. Al-Ašraf ʿUmar, *Tuḥfat al-aṣḥāb*, p. 99. Cet ouvrage est par ailleurs avant tout un plaidoyer en faveur de l'affiliation des Turcomans Rasūlides à la prestigieuse lignée des Ġassanides.

36. Ainsi, lors du différend qui opposa le sultan rasūlide al-Mu'ayyad Dāwūd et les Mamlūks en 707/1307, cet argument apparaît en bonne place dans la lettre du calife abbasside du Caire al-Mustakfī billāh, qui dénonce la prétention du souverain du Yémen à s'appuyer sur l'investiture donnée autrefois par le calife al-Mustaʿṣim (al-Qalqašandī, *Ṣubḥ al-aʿšā' fī ṣināʿat al-inšā'* VI, p. 424). Dans le même contexte, l'historiographie rasūlide insiste de son côté sur le fait que le sultan du Yémen, descendant d'al-Muẓaffar Yūsuf, jouit alors d'une « délégation stable » (*ṯābit al-wilāya*), allusion directe à l'investiture par al-Mustaʿṣim (Al-Ḫazraǧī, *Al-ʿuqūd al-lu'lu'iyya* I, p. 307-308).

37. Le fait est relevé par le chroniqueur yéménite al-Ḫazraǧī (« [En 640/1242] mourut le calife al-Mustanṣir ; son fils al-Mustaʿṣim bi'llāh Amīr al-Mu'minīn Abū Aḥmad assuma la califat à sa suite. C'est lui qu'on invoque encore sur tous les *minbar* jusqu'à notre époque, c'est-à-dire 798/1395-1396 », *Al-ʿuqūd al-lu'lu'iyya* I, p. 70) et par Ibn Ḥaǧar al-ʿAsqalānī dans *Inbā' al-ġumr* IV, p. 2 (année 801/1398-1399).

38. Al-Ḫazraǧī, *Al-ʿuqūd al-lu'lu'iyya* II, p. 205.

AnIsl 41 (2007), p. 149-176 Éric Vallet
Les sultans rasūlides du Yémen, protecteurs des communautés musulmanes de l'Inde (VIIe-VIIIe/XIIIe-XIVe siècles).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

processus ? Al-Ǧanadī ne livre malheureusement aucune indication suffisante pour dater précisément cet épisode. Il est toutefois probable qu'à partir des années 660/1260, les communautés musulmanes de l'Inde s'agrégèrent les unes après les autres aux bénéficiaires de la mansuétude sultanienne. À la fin du VII^e^/XIII^e^ siècle, le processus était encore à l'œuvre comme le montre l'intégration du prédicateur de Balḍara.

Notons qu'en dehors de l'épisode de Tāna, les sources narratives rasūlides, qu'il s'agisse des chroniques ou des recueils de biographie, restent bien silencieuses sur ces nouveaux usages des communautés musulmanes de l'Inde instaurés au cours de la seconde moitié du VII^e^/XIII^e^ siècle. Elles ne mentionnent pas les envois réguliers depuis la douane d'Aden, ni le rôle exact du sultan al-Muẓaffar Yūsuf dans ce processus. Un siècle plus tard, dans un contexte difficile pour la monarchie rasūlide, le sultan al-Afḍal al-ʿAbbās (764-778/1363-1377) va néanmoins jusqu'à affirmer, dans un portrait dithyrambique de son glorieux aïeul, qu'al-Muẓaffar Yūsuf « fit construire la grande mosquée de Chine : il établit la chaire et on invoqua son nom dans le sermon (*ḫuṭba*) [39] ». Et d'ajouter : « Il construisit la grande mosquée de Hurmūz. » Aucune de ces deux contributions à l'édification des grandes mosquées de Chine et de Hurmūz n'est établie par ailleurs. Elles relèvent donc largement de la légende dynastique et visent avant tout à signifier l'horizon idéal de l'influence rasūlide, depuis le Golfe jusqu'à la lointaine Chine. Les auteurs contemporains du sultan al-Muẓaffar Yūsuf n'allèrent pas aussi loin dans la louange de ce dernier. Tout au plus le *faqīh* al-Ǧanadī rapporte-t-il, au début du VIII^e^/XIV^e^ siècle, une intervention de ce sultan auprès du roi de Chine – vraisemblablement le *qa'an* mongol Kubilay (1260-1294) :

> « On rapporte que le roi de Chine interdit aux musulmans dans son pays la circoncision. Ils en furent outragés et en souffrirent. Le sultan al-Malik al-Muẓaffar – que Dieu le prenne en sa miséricorde – lui envoya une lettre dans laquelle il intercédait pour eux en demandant la permission [de pratiquer la circoncision]. Il lui envoya aussi un cadeau précieux, convenant à ce qu'il souhaitait. Son intercession fut acceptée et cela leur fut de nouveau permis [40]. »

Quel que soit le crédit que l'on doive apporter à ce fait, rapporté de façon bien peu précise par al-Ǧanadī, il est révélateur de la façon dont le sultanat rasūlide entendait présenter sa politique dans les mers de l'Inde et au-delà : une « défense » vigoureuse de l'islam, et non l'affirmation d'une souveraineté politique, comme le prétend son descendant al-Afḍal al-ʿAbbās. Ce thème trouve d'ailleurs un écho jusque dans le *Devisement du monde* de Marco Polo, où le maître du Yémen est présenté comme le seul roi de tout le pourtour de l'océan Indien à vouloir « grand mal aux chrétiens [41] » : à la fin du VII^e^/XIII^e^ siècle, la réputation d'al-Muẓaffar Yūsuf comme « secours de l'islam et des musulmans [42] » n'était donc plus à faire.

39. Al-Afḍal al-ʿAbbās, *Al-ʿatāya al-saniyya*, p. 692.
40. Al-Ḫazrağī, *Al-ʿuqūd al-lu'lu'iyya* I, p. 235 repris à al-Ǧanadī, *Al-sulūk*, éd. al-Akwaʿ, II, p. 552.
41. Marco Polo, *Le devisement du monde*, éd. Kappler, p. 205. L'édition critique du *devisement du monde* en cours sous la direction de Philippe Ménard (éditions Droz) ne couvre pas encore le Livre de l'Inde qui constitue la dernière partie de l'ouvrage.
42. Al-Ḫazrağī, *Al-ʿuqūd al-lu'lu'iyya* II, p. 204. Traduction dans le document 2 en annexe.

AnIsl 41 (2007), p. 149-176 Éric Vallet
Les sultans rasūlides du Yémen, protecteurs des communautés musulmanes de l'Inde (VIIe-VIIIe/XIIIe-XIVe siècles).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ce recours appuyé au motif de la défense de l'islam ne doit rien au hasard. Il s'inscrit pleinement dans la stratégie de légitimation du pouvoir rasūlide au cours de la seconde moitié du VII^e^/XIII^e^ siècle, notamment face aux nouveaux souverains mamlūks de l'Égypte et de la Syrie, tout auréolés de leurs victoires contre les terribles Mongols. Aux dires des chroniqueurs égyptiens, cette rivalité avait été formulée en des termes très directs par le sultan Baybars lors de son pèlerinage à La Mekke en 667/1269, dans une lettre célèbre adressée à al-Muẓaffar Yūsuf : « Le roi est celui qui combat pour Dieu en menant Sa guerre sainte et qui se voue à défendre le territoire de la foi (*al-ḏibb ʿan ḥawzat al-dīn*). Si tu es roi, pars affronter les Tatars [43]. » Attaché à son œuvre de restauration du domaine ayyūbide dans son antique grandeur, le sultan Baybars revendiquait à la fois la souveraineté sur le Yémen et, plus encore, le contrôle de La Mekke qui avait échappé aux sultans du Caire au début des années 640/1240 [44]. L'insistance sur l'investiture reçue directement du dernier calife abbasside al-Mustaʿṣim billāh et sur la défense de l'islam apparaissent dans ce contexte comme la réponse directe des Rasūlides à la contestation mamlūke. Pour le sultan du Yémen, la mise en place d'un patronage large et généreux auprès de musulmans habitant en dehors du *Dār al-islām* servit donc directement les principaux thèmes de sa propagande.

Pour les musulmans des côtes indiennes, en revanche, la proclamation des *alqāb*-s du sultan rasūlide et du calife défunt dans les sermons du vendredi se présente plutôt comme un choix par défaut à partir de la chute des Abbassides de Bagdad. La proximité géographique faisait du sultan de Delhi le protecteur le plus naturel des communautés musulmanes de l'Inde côtière, bien qu'en dehors de son emprise directe. Mais ces communautés pouvaient-elles – et en avaient-elles même la volonté ? – se tourner vers cet encombrant voisin auquel étaient unanimement hostiles les princes hindous qui les accueillaient ? Dans cette perspective, nous comprenons mieux pourquoi la géographie des présents rasūlides, telle qu'elle apparaît au travers du *Nūr al-maʿārif*, s'arrête nettement au seuil du territoire qui se trouvait entre les mains du sultanat de Delhi au début des années 690/1290 (carte 2). Les divisions géographiques retenues par les secrétaires du port d'Aden dans leur liste des « dons » épousent même de façon assez exacte les contours des grands royaumes hindous à cette date, alors que toute la côte occidentale d'al-Hind [45] échappait aux sultans turcs de Delhi :

43. Ibn ʿAbd al-Ẓāhir, *Al-rawḍ al-zāhir*, p. 356. Repris par al-Maqrīzī, *Al-sulūk* I/2, p. 581-582.

44. La suzeraineté ayyūbide sur le Yémen fut maintenue nominalement par al-Manṣūr ʿUmar au moins jusqu'en 632/1234-1235, et meme peut-être 634/1236-1237 comme le montrent les frappes monétaires (cf. Nützel, *Münzen der Rasuliden*, p. 29). Il s'en affranchit définitivement après avoir reçu l'investiture du calife de Bagdad. Quant à La Mekke, les troupes de l'Ayyūbide al-Ṣāliḥ Ayyūb ne furent plus en mesure d'y intervenir à compter de 639/1242 (al-Maqrīzī, *Al-sulūk* I/2, p. 306). Or, selon l'acte d'investiture promulgué par le nouveau calife du Caire, la souveraineté d'al-Ẓāhir Baybars devait s'étendre aux « terres de Miṣr, de Šām, de Diyār Bakr, du Ḥiğāz, du Yémen, de l'Euphrate et tout ce qui proviendra des conquêtes » (Ibn ʿAbd al-Ẓāhir, *Al-rawḍ al-zāhir*, p. 104). L'indépendance des Rasūlides n'était donc pas formellement reconnue par le maître du Caire.

45. C'est-à-dire la côte indienne à l'exception du Sind.

AnIsl 41 (2007), p. 149-176 Éric Vallet
Les sultans rasūlides du Yémen, protecteurs des communautés musulmanes de l'Inde (VIIe-VIIIe/XIIIe-XIVe siècles).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

– le « territoire d'al-Qaṣṣ » [A] correspondait en réalité au royaume des Chaulukya qui couvrait le Rann de Kachh et l'intérieur du Gujarat, autour de la ville d'Anahillapāṭaka (Nahrawāla en arabe)[46]. Des communautés musulmanes s'y trouvaient installées de longue date comme le montrent les inscriptions et les descriptions des géographes arabes à partir du Ve/Xe siècle ;

– le « territoire de Cambay » [B], ou Gujarat du Sud, était sous l'influence d'une branche secondaire des Chaulukya, les Vāghela, dont le siège se trouvait dans la ville de Dholkā, transcrite dans notre liste sous le nom de Dūlaṣa[47] ;

– les villes côtières du « pays d'al-Balaġa » [E], au nord du Konkan médiéval, et la région de Sindābūr [C], étaient dominées par de petites dynasties autonomes, au premier rang desquelles se trouvaient les Silāhāra pour la ville de Tāna. L'ensemble de ces cités reconnaissait la suzeraineté plus ou moins formelle des Yādava de Devagiri, un puissant royaume installé dans l'intérieur du Dekkan[48] ;

– les cités du Malabar [D] jouissaient d'une quasi-indépendance, sous l'autorité de principautés locales. Une observation plus poussée permet de distinguer en son sein trois ensembles : au nord, Manǧalūr et Fākanūr, les deux principaux ports du pays Kanara, servaient de débouché maritime aux guerriers Hoysala établis à l'intérieur des terres[49] ; au centre, Hīlī, Ǧurfattān, Budfattān et Dahfattān, paraissent avoir été suffisamment liés pour que Marco Polo les regroupe sous le nom de « royaume d'Ely » (Hīlī) dans sa description de l'Inde[50] ; au sud, al-Šāliyāt était vraisemblablement sous l'influence du royaume voisin des Pāndya ;

– le Ṣūliyān, désignation arabe de l'ancien royaume des Čola, correspondait au sud de la région du Coromandel. Au VIIe/XIIIe siècle, il était dominé par les rois Pāndya, une dynastie tamoule qui fit elle aussi l'admiration de Marco Polo[51].

Au cours de la seconde moitié du VIIe/XIIIe siècle, plusieurs de ces dynasties hindoues s'opposèrent les unes aux autres. Les affrontements furent particulièrement nombreux dans l'intérieur des terres, entre les grands royaumes du centre et du sud, Pāndya, Hoysala et Yadava. Tous étaient en outre de grands consommateurs de chevaux pour leurs cavaleries, dont une part non négligeable était importée par des marchands musulmans depuis le sultanat rasūlide, à côté des apports provenant du Golfe[52]. Des intérêts économiques majeurs concouraient ainsi à l'établissement de bonnes relations entre l'administration yéménite et les princes hindous des villes côtières, notamment dans le sud de l'Inde. Plus encore, le soutien apporté aux dignitaires religieux par l'administration yéménite lui assurait, dans ces régions, un rapport privilégié avec les principaux membres des communautés musulmanes, très souvent de grands marchands ou

46. Sur les Chaulukya, voir Majumdar, *The History and Culture of the Indian People*, V, p. 80-81.
47. Sur les Vāghela dans la seconde moitié du VIIe/XIIIe siècle, *ibid.*, p. 80-81.
48. *Ibid.*, p. 192-193.
49. Sur les Hoysala, *ibid.*, p. 230-233.
50. Polo, *Le Devisement du monde*, éd. Kappler, p. 193-194.
51. Sur cette dynastie : Majumdar, *The History and Culture of the Indian People*, V, p. 247-249 et 256-259.
52. Sur le commerce des chevaux depuis Aden, voir Digby, « The Maritime Trade of India », p. 148 et Vallet, *L'Arabie marchande*, chapitre 3.

AnIsl 41 (2007), p. 149-176 Éric Vallet
Les sultans rasūlides du Yémen, protecteurs des communautés musulmanes de l'Inde (VIIe-VIIIe/XIIIe-XIVe siècles).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

armateurs, les *nāḫūḏā*-s, et garantissait le maintien d'une position favorable dans les circuits du commerce [53]. Si le facteur principal de l'établissement du patronage rasūlide fut bel et bien d'ordre politique et religieux, il est certain que l'enjeu commercial pesa lui aussi dans les relations nouées avec les musulmans de l'Inde méridionale.

Le patronage rasūlide, de la rivalité à l'effacement

À la fin du VIIIe/XIVe siècle, seules onze cités continuaient, aux dires du cadi de Calicut, à « mentionner les titres de notre maître le sultan, le très haut calife exalté, seigneur des sultans des Arabes et des Perses, le sultan et seigneur al-Malik al-Ašraf [54] », soit près de quatre fois moins qu'à la fin du VIIe/XIIIe siècle. La lettre de 795/1393 nous permet même de saisir la raison principale de cette diminution : les Rasūlides avaient dû faire face tout au long du VIIIe/XIVe siècle à une concurrence accrue des sultans de Delhi et, secondairement, des princes de Hurmūz. Cette situation n'est pas étonnante au regard de la progression fulgurante de l'hégémonie des Turcs dans le subcontinent à partir de l'extrême fin du VIIe/XIIIe siècle.

Attaqué dès 699/1300 par ʿAlāʾ al-Dīn Ḫalǧī, le Gujarat passa progressivement sous le contrôle des nouvelles élites turques. Les années 720-730/1320-1330, sous le règne du célèbre sultan Muḥammad b. Ṭuġluq (725-752/1325-1351), marquèrent un tournant important avec la construction de grandes mosquées dans les principales villes du Gujarat, comme à Cambay, Dholkā et Broach [55]. Désormais, la prière du vendredi y était dite au nom du maître de Delhi. En direction du sud, de vigoureuses campagnes menèrent les troupes du sultanat jusqu'au royaume Pāndya. En 713/1313, l'expédition emmenée par Malik Kāfūr frappa particulièrement les esprits, tant le butin ramené des terres du sud était colossal. Pour le chroniqueur yéménite Ibn ʿAbd al-Maǧīd, contemporain des faits, l'ensemble du subcontinent passa à cette date sous le contrôle du sultanat turc [56]. Les nouveaux maîtres ne semblent guère avoir été favorables aux Rasūlides ; c'est à cette époque que le patronage yéménite dut prendre fin dans l'ensemble des cités du Gujarat et du Konkan. Les sources ont toutefois gardé peu de traces de cette rupture si ce n'est le témoignage de Guillaume Adam, un dominicain qui tenta de traverser en 716/1316 l'océan Indien du Golfe à la côte abyssinienne, dans un périple qui lui donna par la suite la matière de son traité *De modo Saracenos extirpandi*. À cette date, Guillaume Adam relève que les deux principaux ports du nord de l'Inde, Cambay et Tāna, considéraient le sultanat du Yémen comme un adversaire. Ils n'étaient pas les seuls dans ce cas, puisque cet auteur mentionne aussi les deux « États-cités » du Golfe, Qays et Hurmūz, au rang des concurrents de la puissance rasūlide [57].

53. Sur les rapports entre Rasūlides et réseaux marchands de l'Inde, voir Vallet, *L'Arabie marchande*, chapitre 9. Sur les *nāḫūḏā*-s, voir aussi l'étude de Chakravarti, « Nakhudas and Nauvittakas ».

54. Al-Ḫazraǧī, *Al-ʿuqūd al-lu'lu'iyya* II, p. 204. Traduit dans le document 2 en annexe.

55. Cf. Patel, *Building Communities in Gujarāt*, p. 54, 67 et 68.

56. Ibn ʿAbd al-Maǧīd, *Baḥǧat al-zaman*, p. 278.

57. Guillaume Adam, *De modo Saracenos extirpandi*, p. 553. Voir sur ce texte l'article de Richard, « Les navigations des Occidentaux sur l'océan Indien », p. 359-363.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Dès les années 730/1330, la victoire de Hurmūz sur Qays permit aux princes de cette cité de raffermir leurs ambitions. Si l'extension de la puissance hurmūzie à l'ensemble du Golfe est bien connue par les sources locales [58], nous sommes moins bien renseignés sur la politique de la principauté au cours du XIVe siècle en direction de la côte indienne, pourtant au fondement de sa fortune commerciale. Dans les ports du Gujarat et du Konkan, les princes de Hurmūz durent se concilier les bonnes grâces des nouveaux maîtres du pays, les sultans de Delhi. Il en allait autrement dans les cités du Malabar, les seules à échapper véritablement à l'autorité nominale du grand sultanat turc et à rester entièrement entre les mains de petites dynasties tamoules tout au long du VIIIe/XIVe siècle. C'est dans cette petite frange d'Inde restée en dehors du *Dār al-islām* que la concurrence entre les maîtres d'Aden et ceux de Hurmūz fut vraisemblablement la plus vive. Il est clair à travers la lettre de 795/1393, que les titres du maître de Hurmūz furent cités pendant une grande partie du VIIIe/XIVe siècle lors de la prière du vendredi à Calicut, principal port du Malabar à cette période [59]. Dans quelles conditions le prince de Hurmūz se fit-il reconnaître par la communauté musulmane de Calicut ? Nous ne pouvons avancer à ce sujet que des hypothèses. Constatons tout d'abord que Calicut n'apparaît comme une place commerciale importante que très tardivement. Bien qu'attestée par de maigres sources locales depuis le XIe siècle, la cité n'apparaît nullement dans le *Nūr al-maʿārif*, ni même dans aucune des descriptions des géographes arabes jusqu'au VIIIe/XIVe siècle [60]. Tous mentionnent alors plutôt la ville voisine d'al-Šāliyāt, qui bénéficiait d'un site portuaire au départ plus favorable. L'envasement progressif de ce dernier força certainement le destin de la petite cité de Calicut.

Dans les années 740/1340, lors du passage d'Ibn Baṭṭūṭa qui est le premier auteur arabe à évoquer Calicut, c'est déjà « l'un des plus grands ports du Malabar où abondent les navires en provenance de la Chine, de Java, de Ceylan, des Maldives, du Yémen et du Fārs et où se réunissent les marchands de tous les horizons [61] ». Un essor aussi fulgurant n'est sans doute pas dû aux simples aléas de la géographie littorale. L'apparition de Calicut dans nos sources correspond exactement au moment où Hurmūz l'emporta définitivement sur Qays et assura son hégémonie dans le Golfe. Ibn Baṭṭūṭa souligne d'ailleurs les liens étroits qui unissaient la communauté musulmane de Calicut à la grande cité du Golfe. À côté du *šāh bandar*, responsable civil de la communauté, qui était originaire du Baḥrayn, l'accueil des voyageurs, pèlerins ou marchands, était assuré par un couvent, *zāwiya*, tenu par le cheikh Šihāb al-Dīn al-Kāzarūnī [62]. Or, le réseau soufi des Kāzarūnī avait été l'un des principaux soutiens financiers de Hurmūz dans sa lutte contre Qays au début du VIIIe/XIVe siècle. Il était par la suite resté étroitement lié à la cité et constituait vraisemblablement à Calicut le relais le plus efficace de l'influence politique et religieuse des princes de Hurmūz [63]. Cette situation se prolongea manifestement jusqu'à la

58. Voir notamment Aubin, « Les princes d'Ormuz », p. 105.

59. Al-Ḫazraǧī, *Al-ʿuqūd al-luʾluʾiyya*, p. 205. Traduction en annexe, document 2.

60. Voir sur les origines de Calicut Bouchon, « Un microcosme : Calicut au XVIe siècle ».

61. Ibn Baṭṭūṭa, *Tuḥfat al-nuẓẓār* IV, p. 186 [trad. fr. Charles-Dominique dans *Voyageurs arabes*, p. 913 ; trad. ang. Gibb, dans *The Travels of Ibn Baṭṭūṭa* IV, p. 812].

62. *Ibid.*

63. Cf. Algar, « Al-Kāzarūnī », p. 884-885 ; Piacentini, « Merchant Families in the Gulf », p. 151.

AnIsl 41 (2007), p. 149-176 Éric Vallet
Les sultans rasūlides du Yémen, protecteurs des communautés musulmanes de l'Inde (VIIe-VIIIe/XIIIe-XIVe siècles).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

fin du VIIIe/XIVe siècle, avant que les marchands de Calicut et leur juge ne se tournent vers le sultan rasūlide. Le contexte politique des années 795-800/1393-1398, n'y fut sans doute pas indifférent. Devant les attaques de Tamerlan, les maîtres de Hurmūz s'effacèrent momentanément tandis que le sultanat de Delhi s'effondrait définitivement. Face à ces souverains chancelants, le royaume rasūlide, épargné par la tornade tīmūride, paraissait provisoirement comme une « valeur sûre » pour les marchands musulmans du sud de l'Inde.

Toutefois, la lettre des musulmans de Calicut ne doit pas nous tromper : le sultanat rasūlide ne retrouva un peu de son aura d'antan que grâce à une conjoncture très favorable. Celle-ci ne tarda pas à se retourner. En ce début de IXe/XVe siècle, le maître du Yémen était en effet aux abois. À la suite de la multiplication des soulèvements tribaux dans de nombreux points de son royaume, ses ressources s'étaient considérablement amoindries. L'intervention arbitraire des agents du sultan rasūlide dans les affaires commerciales d'Aden au début des années 820/1420 acheva de déconsidérer le sultanat aux yeux des marchands et armateurs de l'Inde. En 825/1422, un *nāḫūḍā* de Calicut nommé Ibrāhīm entreprit de relier directement le sud de l'Inde aux ports de la mer Rouge sans s'arrêter à Aden. Deux ans plus tard, il fut accueilli avec tous les honneurs dans le port de Jedda par le représentant du sultan mamlūk Barsbāy [64]. À cette date, il est certain que le souverain rasūlide, considérablement affaibli, n'entretenait plus aucun lien politique ou religieux avec Calicut, ni même avec aucun des ports de l'Inde. Sans que l'on puisse offrir de chronologie plus précise de ce processus d'effacement, il est certain que le patronage rasūlide en Inde disparut définitivement dans les premières décennies du IXe/XVe siècle.

De la chute du califat abbasside en 656/1258 au début du IXe/XVe sièce, le patronage rasūlide s'est donc maintenu, non sans connaître son lot de vicissitudes. Concurrencé fortement par l'avancée des sultans de Delhi, il n'en a pas pour autant totalement disparu dans le sud de l'Inde. L'importance des échanges commerciaux avec cette région, notamment pour le commerce des chevaux, n'est sans doute pas étrangère à ce maintien tardif : l'influence rasūlide s'est prolongée jusqu'à ce que le port d'Aden perde son caractère d'intermédiaire obligé dans les échanges avec la mer Rouge et l'Égypte au cours des premières décennies du IXe/XVe siècle. Faut-il pour cette raison limiter le patronage des sultans du Yémen au simple enjeu économique et commercial ? L'étude de son contexte d'origine – la chute du califat abbasside et la lutte contre les Mongols –, de son extension territoriale – jusqu'aux limites du sultanat de Delhi – ont bien montré sa portée avant tout politique. En prenant la suite du vieux califat de Bagdad, les Rasūlides se sont inscrits dans une configuration politique ancienne, structurée de part et d'autre de la frontière nette qui séparait le *Dār al-islām* de la « terre des « mécréants ». Au fondement de ce système de relations pacifique établi depuis le IIe/VIIIe siècle, les élites des communautés musulmanes en terre indienne se sont toujours préoccupées de maintenir ce qui assurait, à leurs yeux, une identité propre. À ce titre, l'invocation de tel ou tel prince au moment de la *ḫuṭba* a toujours

64. Sur tous ces épisodes, voir l'étude détaillée que nous avons proposée dans l'épilogue de *L'Arabie marchande*, à paraître.

AnIsl 41 (2007), p. 149-176 Éric Vallet
Les sultans rasūlides du Yémen, protecteurs des communautés musulmanes de l'Inde (VIIe-VIIIe/XIIIe-XIVe siècles).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

constitué un enjeu particulier, non pas comme affirmation de souveraineté mais plutôt comme élément structurant d'identification religieuse et juridique. C'est ainsi qu'il nous faut comprendre le recours au patronage rasūlide, mais aussi son effacement progressif.

Du VII^e/XIII^e au IX^e/XV^e siècle, le sultanat yéménite a accompagné, mais aussi parfois subi, des transformations profondes dans l'identité des communautés musulmanes de l'Inde littorale. Le siècle qui voit la chute du califat abbasside est aussi celui de l'affirmation forte du sunnisme sur tout le pourtour de l'océan Indien. L'ismaélisme et l'ibadisme, marginalisés dans les montagnes du Yémen et de l'Oman dans la seconde moitié du VI^e/XII^e siècle, ne sont plus en mesure d'exercer une influence majeure respectivement en Inde du Nord et en Afrique de l'est au cours du VII^e/XIII^e siècle. Ce basculement est particulièrement net dans cette dernière région, autour de Kilwa et des cités swahilies, encore dominées par l'ibadisme dans les années 1200[65]. Un siècle plus tard, le périple d'Ibn Baṭṭūṭa met en scène de façon très uniforme le monde sunnite des ports de l'océan Indien, avec ses cohortes de *fuqahā'*, de chérifs ou de soufis, de Kilwa à Calicut, d'Aden à Hurmūz. Une telle dynamique a certes été portée par la circulation de nombreux hommes de savoir et de religion, mais il est certain que le pouvoir rasūlide a lui aussi fortement contribué à ce renforcement du sunnisme et à son ancrage dans la durée, au moins sur la côte indienne.

Les transformations politiques profondes qu'a connues le subcontinent au cours du VIII^e/XIV^e siècle n'ont toutefois pas joué en faveur du sultanat du Yémen sur le long terme. Les sultanats régionaux indépendants qui se sont établis progressivement, en commençant par la principauté de Madurai dans l'ancien royaume Pāndya en 734/1334, puis le Bengale en 736/1336, ont cherché à leur tour à consolider leur légitimité en se faisant les défenseurs de l'islam dans l'espace indien. Les auteurs de la lettre de 795/1393 le disent explicitement : « Pour que notre maître – que sa gloire dure – sache tout : il y avait auparavant un groupe (*ǧamā'a*) de régions situées aux confins du pays comme le Bengale, Hurmūz, al-Samuṭra, et d'autres encore, qui demandaient d'honorer la chaire (*minbar*) en mentionnant les noms des sultans de leurs pays[66]. » La concurrence entre tous ces nouveaux États nés de la « seconde expansion de l'islam » était rude. Au tournant du VIII^e-IX^e/XIV^e-XV^e siècle, elle s'exprime non seulement sur le territoire de l'Inde, mais aussi au cœur même de l'islam, dans ses plus antiques Villes saintes. Le Bengale joue là un rôle de premier plan, puisque son souverain fait édifier dès 813/1410 une somptueuse madrasa à La Mekke, la plus grande qui y ait jamais été construite[67]. À sa suite, d'autres souverains musulmans de l'Inde font élever leurs propres monuments, à l'instar du sultan bahmanide du Dekkan en 830/1427. À cette date, il est certain que le sultanat du Yémen ne représente plus pour les musulmans de l'Inde ce point de rattachement indispensable, qui avait un temps pu pallier l'absence du califat. Son rôle historique de relais entre le « vieux monde » de l'islam et le « nouveau » est alors achevé.

65. Cf. Horton et Middleton, *The Swahili*, p. 56-82.
66. Al-Ḫazraǧī, *Al-ʿuqūd al-lu'lu'iyya* II, p. 205. La traduction est reprise dans le document 2 en annexe.
67. Al-Fāsī, *Al-ʿiqd al-ṯamīn* IV, p. 108-109. Voir aussi Mortel, « Madrasas in Mecca », p. 244.

AnIsl 41 (2007), p. 149-176 Éric Vallet
Les sultans rasūlides du Yémen, protecteurs des communautés musulmanes de l'Inde (VII^e-VIII^e/XIII^e-XIV^e siècles).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Document 1

Nūr al-maʿārif *I, éd. Ǧāzim, p. 516-518*

Traduction du texte

[p. 516]

« Dons (*al-munʿam bi-hi*) faits aux juges et prédicateurs en Inde

[A] Al-Qaṣṣ et son territoire (*aʿmāl*), qui est le Bilād al-Ǧuzarāt. On l'appelle aussi Badlasar :
Pensions de douze [personnes] [68] :

garance : vingt-deux *bahār*-s, soit deux *bahār*-s [par personne] ;
un tiers d'étoffe de Sousse et un turban [par personne] ; parmi eux se trouve un certain al-Aʿar [69], qui reçoit une robe de cheikh en soie ; [au total] trois étoffes de Sousse blanches *bayt* (*?*) et douze turbans de coton *bayt* (*?*).

[1] [70] Nahrawāla, [2] al-Qaṣṣ, [3] Malībūr, [4] Aṣāwil, [5] Banūks, [6] Dūlaṣa, [7] Bāsima, [8] Mandal, [9] Bīrānūr, [10] Kawsarar, [11] Kanar, [12] Qadamān.

[p. 517]

Le nouveau prédicateur de Balḏara [13] dans le territoire (*aʿmāl*) d'al-Qaṣṣ : un tiers d'étoffe de Sousse, un turban et deux *bahār*-s de garance.

[B] [20] Kanbāya et son territoire dans le Bilād al-Ǧuz
Pensions (*rātib*) de neuf personnes :

pour chaque personne, deux *bahār*-s de garance, un tiers d'étoffe de Sousse et des turbans, soit dix-huit *bahār*-s de garance, trois étoffes de Sousse blanches simples et des turbans de coton pour neuf.

[21] Barū[d]a, [22] Larāʾiḥ, [23] Ḏayyawahī, [24] Inkalas, [25] Kawdara, [26] Balawḏara, [27] Biṭlāwad, [28] Burūǧ, [29] Rānīz.

[C] [30] Sindābūr et son territoire – c'est le pays de Kumkam
9 personnes.

Pour chaque personne, un tiers d'étoffe de Sousse et un turban, soit trois étoffes de Sousse blanches simples et neuf turbans de coton.
or *bār* (*?*) : 730 + ½ + 1 *miṭqāl* ;
Rétributions de sept [personnes] à 12 *miṭqāl* ½, soit 87 dinars 1/2.

68. L'éditeur lit *bāzz*, qu'il assimile à *bazz*, « tissu ». Toutefois, nous pensons qu'il faut plutôt lire ici *rātib*, comme en [B].

69. Ou al-Aʿaz (cf. *Nūr al-maʿārif* I, p. 516, n. 3763).

70. Les numéros ajoutés par nos soins renvoient à la liste des toponymes donnés *infra* et, lorsque ces toponymes sont identifiés, à la carte 2.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

[D] [Malabar[71]]
[40] Bud, [41] Hīlī, [42] Hartīlī, [43] Ğūrfattan, [44] Fandarīna, [45] Manǧalūr, [46] al-Šaliyāt, [47] Fākanūr :
Rétributions de 20 personnes avec un montant total de 200 [*miṯqāl*].

[p. 518]
[E] [51] Nūr Ḏahabatan, [52] al-Kawr, [53] Tāna – c'est le Bilād al-Balaġa :
90 *miṯqāl* d'or ; neuf personnes ; pour chaque personne, 10 *miṯqāl* ;
un tiers d'étoffe de Sousse et de turban, sauf le cadi de Tāna et son prédicateur : à chacun revient une robe, soit deux robes de qualité excellente avec des broderies de soie ; [au total pour les autres] deux étoffes et demi de Sousse, unies et blanches et neuf turbans de coton.
Cadi de Tāna, prédicateur (*ḫaṭīb*) de Tāna, prédicateur de Fahāyim [54], prédicateur de Wasāhī [55], prédicateur de Fālī [56], prédicateur de Ṣāra [57], prédicateur d'Aǧāsī [58], prédicateur de Duwayǧar [59], imam de la grande mosquée de Tāna.

[F] Al-Ṣūliyān, c'est-à-dire al-Maʿbar :
50 *miṯqāl* d'or, cinq personnes – pour chacun 10 *miṯqāl* ; un tiers d'étoffe de Sousse et un turban ; soit des étoffes de Sousse blanches unies et cinq turbans de coton.
[60] Qāqil, [61] Fanyatan, [62] Arwāṭuwa, [63] Malāyūfatan, [64] Ḥaram al-Mulaybārāt. »

Identification des produits

Garance : *fuwwa*. Racine de la *Rubia tinctoris* utilisée en teinturerie pour produire la couleur rouge.

Étoffe de Sousse : *sūsī*, *sūsiyya*, pl. *sawāsī*, tissu de lin ou de soie, de couleur blanche, fabriqué originairement dans la ville de Sousse, puis en Égypte.

Turban : *ʿimāma* pl. *ʿamā'im*.

Robe : *ǧubba*.

Identification des toponymes

La liste des toponymes telle qu'elle a été éditée pose de nombreux problèmes d'identification, qui ne peuvent être résolus que par un travail conjoint sur le manuscrit original et sur les autres sources évoquant les musulmans de l'Inde (géographes arabes, inscriptions). Toutefois, il est actuellement impossible d'accéder à l'original du *Nūr al-maʿārif*, ni même à une reproduction. Nous avons donc repris la plupart des lectures proposées par Muḥammad Ğāzim. Les quelques suggestions alternatives que nous faisons (la leçon retenue par l'éditeur du texte est dans ce cas indiquée entre parenthèses), en l'absence de confrontation avec le texte original, doivent être considérées comme provisoires. En l'absence d'un atlas détaillé de l'Inde à l'époque médiévale,

71. Aucun nom ne vient désigner cette région dans le *Nūr al-maʿārif*. Mais l'ensemble de ses villes, presque toutes identifiées par ailleurs, ne laisse pas de place au doute.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

nous avons utilisé avec profit celui d'Irfan Habib sur l'Inde à l'époque moghole pour le repérage de certaines localités du Gujarat.

[A] Al-Qaṣṣ et son territoire

Bilād al-Ǧuzarāt : Gujarat du Nord, qui a pour capitale Nahrawāla/Anahilvāda. Le Gujarat du Sud est détaillé en [B].

1. Nahrawāla : (éd. : Bahanwāla) La ville de Nahrawāla, connue aussi sous le nom d'Anahillapāṭaka correspond à l'actuelle Paṭṭān. Inscriptions : construction d'une mosquée en 611/1215 ; stèle funéraire d'un marchand, Faḫr al-Dīn Ibrāhīm al-Tāǧir al-Šahrazūrī, mort en 681/1282.

Jain, *Trade and Traders in Western India (AD 1000-1300)*, p. 75 ; Patel, *Building Communities in Gujarat*, p. 70 ; *Thésaurus d'épigraphie islamique*, VIe livraison, nº 24074.

2. Al-Qaṣṣ : (éd. al-Quṣṣ) Bhadreśvar sur le golfe de Kachh, comme cela est indiqué dans la suite du texte. Badlasar est la transcription approximative de Bhadreśvar.

Shokoohy, *Bhadreśvar. The Oldest Islamic Monuments in India* ; *Thésaurus d'épigraphie islamique*, VIe livraison, nº 23438 (année 554/1149), nº 23439 et 23440 (569/1164), 23441 (573/1168), 23442 (624/1221) et 23443 (1222).

3. Malībūr : Peut-être la ville connue sous le nom de Malpur, au nord-est d'Aḥmadābād, sur le fleuve Watrak.

Habib, *An Atlas of the Mughal Empire*, planche 7A.

4. Aṣāwil : Orthographié plus couramment Asāwil, qui correspond à Aḥmadābād.

5. Banūks : non identifié (n. i.).

6. Dūlaṣa : Localité connue sous le nom de Dholka, à une dizaine de km au sud d'Aḥmadābād Habib, *loc. cit.*

7. Bāsima : n. i.

8. Mandal : Ville située au sud de Nahrawāla/Anahilvāda, sur le Rann de Kachh.

Habib, *loc. cit.*

9. Bīrānūr : n. i.

10. Kawsarar : n. i.

11. Kanar : Peut-être Kaner dans le Saurashtra.

Habib, *loc. cit.*

12. Qadamān : n. i.

13. Balḏara : n.i. Balḏara ne doit pas être confondu avec Balawḏara, *infra*. La note 3764 de M. Ǧāzim est à rapporter à Balawḏara et non Balḏara.

[B] Kanbāya et son territoire

Bilād al-Ǧuz : Appellation ancienne dans les sources arabes pour désigner la région de Kanbāya/Cambay.

20. Kanbāya : actuelle Cambay.

21. Barū[d]a : Ville située à l'est de Kanbāya.

Habib, *loc. cit.*

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

22. Larā'iḥ : n. i.

23. Dabūhī (éd :Ḍayūhī) : **Peut-être l'actuel Dabhoi.**

Habib, *loc. cit.*

24. Inkalas : Peut-être Anklesvar, au sud de Broach.

Habib, *loc. cit.*

25. Kawdara : Gandhar, à l'embouchure du fleuve Dhadhar. C'est le Qandahār d'Ibn Baṭṭūṭa, où il embarqua pour le sud de l'Inde.

Habib, *loc. cit* ; *Tuḥfat al-nuẓẓār*, trad. Charles-Dominique, dans *Voyageurs arabes*, p. 901.

26. Balawḍara : Ibn Baṭṭūṭa mentionne cette localité située à proximité de Kanbāya sans que nous ayons pu la localiser avec précision.

Ibid., p. 848.

27. Biṭlāwad : Petlad, au nord de Kanbāya.

Habib, *loc. cit.*

28. Burūǧ : Broach, à l'embouchure du fleuve Narbada.

Nainar, *Arab Geographers' Knowledge of Southern India*, p. 27.

29. Rānīz : Peut-être Rander, en face de Surat.

Habib, *loc. cit.*

[C] Kumkam

Kumkam : On réserve d'ordinaire plutôt le nom de Konkan à la région de Tāna citée plus bas. Par déduction, il s'agit peut-être la région du Kanara, au sud du Konkan, dont la ville principale était Sindābūr (Lamībāsur ?).

30. Sindābūr : (éd. : Lamībāsur).

[D] Malabar

40. Bud : Bud Fattan. Le nom serait la déformation de Baliapatam, port situé au nord de Ǧurfattan.

Nainar, *Arab Geographers' Knowledge of Southern India*, p. 29.

41. Hīlī : Mont d'Eli.

42. Hartīlī : Peut-être à rapprocher avec Harqiliya citée par S. Nainar. Elle correspond à l'actuelle Karsargod, une ville située à une quarantaine de km au nord de Manǧalūr.

Ibid., p. 39.

43. Ǧūrfattan : (éd. : Ḥawraš) Appelée aussi Cannanore, elle serait située à trois parasanges au sud de Hīlī selon Ibn Baṭṭūṭa.

Tuḥfat al-nuẓẓar, trad. Charles-Dominique, dans *Voyageurs arabes*, p. 910.

44. Fandarīna : Actuelle Pantalayini.

Nainar, *Arab Geographers' Knowledge of Southern India*, p. 34 ; Ibn Baṭṭūṭa, *op. cit.*, p. 912.

45. Manǧalūr : Mangalore.

Ibn Baṭṭūṭa, *op. cit.*, p. 909 ; Nainar, *Arab Geographers' Knowledge of Southern India*, p. 61.

46. Al-Šaliyāt : Actuel Chaliyam, au sud de Calicut.

Ibn Baṭṭūṭa, *op. cit.*, p. 920 et Nainar, *Arab Geographers' Knowledge of Southern India*, p. 73.

AnIsl 41 (2007), p. 149-176 Éric Vallet
Les sultans rasūlides du Yémen, protecteurs des communautés musulmanes de l'Inde (VIIe-VIIIe/XIIIe-XIVe siècles).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

47. Fākanūr : actuel village de Barkur.

Nainar, *op. cit.*, p. 33 ; Ibn Baṭṭūṭa, *op. cit.*, p. 909.

[E] Bilād al-Balaġa

Bilād al-Balaġa : Déformation du nom de la dynastie des Ballahāra (Rāštrakūtaṣ) qui régnèrent sur le nord du Konkan entre 743 et 974 et accueillirent d'importantes communautés musulmanes.

Nainar, *Arab Geographers' Knowledge of Southern India* p. 82.

51. Nūr Ḏahabatan : n. i.

52. Al-Kawr : Plutôt al-Kawl, Chaul. Dans les sources arabes les plus anciennes, Chaul est appelé Saymur.

53. Tāna.

54. Fahāyim : n. i.

55. Wasāhī : n. i.

56. Fālī : n. i.

57. Ṣāra : n. i.

58. Aǧāsī : n. i.

59. Duwayǧar : n. i.

[F] Al-Ṣūliyān

60. Qāqil : Kāyal, principal port du territoire.

61. Fanyatan : Peut-être la déformation de Pāndyan, du nom de la dynastie régnant sur le sud du Coromandel. Ce nom pourrait désigner leur capitale, Madurai.

62. Arwāṭuwa : n. i.

63. Malāyūfatan : n. i.

64. Ḥaram al-Mulaybārāt : Malaipur ou Mylapore, sanctuaire réputé pour les musulmans et les chrétiens qui y révéraient le tombeau présumé de Saint Thomas.

Polo, *Le Devisement du monde*, p. 184-185.

Document 2

Lettre des marchands de Calicut au sultan rasūlide al-Ašraf Ismāʿīl (795) [72]

Al-Ḫazraǧī, Al-ʿuqūd al-lu'lu'iyya fī ta'rīḫ al-dawla al-rasūliyya *II, p. 204-205*

« Au mois de *ramaḍān* [795/juillet 1393] arriva une lettre (*kitāb*) de Calicut au sultan adressée par le Qāḍī Bahā' al-Dīn et par les marchands qui y résidaient, proclamant leur soumission au sultan et demandant de pouvoir dire la *ḫuṭba* en son nom [à Calicut]. On n'y avait jamais prononcé la *ḫuṭba* au nom de souverains du Yémen ou de l'Égypte, ou d'autres encore. Le maître de Delhi les avait dominés au tout début (*fī awwal al-dahr*), de même que le maître de

72. Nous sommes particulièrement reconnaissant à Houda Ayoub de ses remarques sur notre traduction.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Hurmūz. Ils disaient la *ḫuṭba* en leurs deux noms. Lorsque le sultan reçut la lettre, il accepta leur soumission et les gratifia de la façon la plus complète ; il leur permit de faire ce qu'ils désiraient et revêtit le qāḍī d'une robe précieuse.

Voici ce que contenait approximativement leur lettre – en Dieu est la réussite :

« Au nom de Dieu le miséricordieux, celui qui fait miséricorde. Dieu, fais descendre le salut et exauce la prière. »

Dans l'adresse (*ḥāšiya*) de la lettre, après la *basmala* :

« Le plus petit des serviteurs et le plus aimant, juge de la cité de Kālīqūṭ, et l'ensemble de ses chefs (*ru'asā'*). »

Dans le corps (*ṣadr*) de la lettre :

« Je demande à celui qui fait tourner la voûte céleste et dirige la trajectoire des astres d'allonger la vie de notre très grand maître, notre souverain vénéré et honoré ; prince des ministres (*malik al-wuzarā'*) dans le monde et éclair de la religion ; astre de la royauté ; pôle du ciel sultanien ; doté de vertus supérieures et d'une position éclatante ; refuge des grands et abri des puissants ; soubassement de [notre] terre et colonne de [notre] temps ; lui qui ordonne toute chose par son autorité et embaume tout désir par sa générosité ; lui qui réunit les mérites de la science et de la libéralité et assemble les voies de la faveur et de la grâce ; lui qui éclaire par ses jugements la communauté (*milla*), la vérité et la religion ; secours de l'islam et des musulmans ; repos de toutes les créatures – que Dieu fasse durer sa gloire et étende son ombre dans les cœurs ; que son règne demeure riche en eaux de sources pures, fertile dans ses pâturages ; que ses grâces demeurent à profusion comme des bassins et des jardins verdoyants ; que ceux qu'il aime prospèrent et que ses ennemis périssent.

« Il est porté à sa noble connaissance et à son haut avis, après avoir baisé le sol devant son éminente Altesse et formulé des vœux pour que dure son règne étendu jusqu'au lointain, que la communauté (*ǧamāʿa*) de la cité de Calicut, en particulier les nobles marchands et les éminentes personnalités qui la composent, a exprimé le souhait que la chaire (*minbar*) [de Calicut] soit honorée par la mention des titres (*alqāb*) de notre maître le très grand sultan, le très haut calife, libérateur (*muḥarrir*) des royaumes des Arabes et des Persans, maître des sultans du nord et du sud (*al-šām wa-l-yaman*), le sultan, l'illustre seigneur al-Malik al-Ašraf – que Dieu rende son règne éternel. Chacun d'entre eux espère ardemment que soient mentionnés les titres de notre maître le sultan – que Dieu rende son règne éternel –, des califes précédents et des imams du passé, comme 11 prédicateurs de 11 cités s'honorent de le faire : c'est le cas de la cité de Nalanbūr[73] dont la chaire a été honorée par la mention des titres de notre maître le sultan – que Dieu rende son règne éternel – cette nouvelle année. Tel est le souhait [des musulmans de Calicut]. Pour que notre maître – que sa gloire dure – sache tout : il y avait auparavant un groupe de gens (*ǧamāʿa*) des confins du pays, comme le Bengale[74], Hurmūz et al-Samuṭra, etc., qui demandaient d'honorer la chaire en mentionnant les noms des sultans de leurs pays, autant

73. Non identifiée.

74. Corriger la leçon retenue par l'éditeur Sağāla en Banğāla.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

qu'ils pouvaient le faire, en dépensant pour cela des biens innombrables. Et voici que le groupe de ceux qui ont été cités souhaite désormais que la chaire s'honore de mentionner les titres de notre maître le sultan, très haut calife exalté, seigneur des sultans des Arabes et des Persans, le sultan et seigneur al-Malik al-Ašraf – que Dieu rende son règne éternel, qu'il fasse demeurer la justice et soutienne chaque jour son règne par Muḥammad et sa Famille.

« Ce qui est demandé à la générosité de notre maître – que Dieu fasse durer sa gloire –, c'est de donner un ordre éminent à ses représentants (*nuwwāb*) et à ses agents (*mutaṣarrifūn*) dans le *dīwān* bien gardé pour qu'ils marquent (*yarqamū*) son nom dans les feuillets (*ṣaḥā'if*) des prédicateurs recensés précédemment et qu'ils l'inscrivent avec les noms des recensés. En cela, [le sultan] recevra une récompense abondante et une reconnaissance. Dieu proclame la vérité et guide vers le bon chemin.

« Quant à la raison de ma lettre à votre Altesse – qu'elle ne cesse pas d'être exaltée – c'est à l'instigation d'un groupe (*ǧamāʿa*) de la cité de Calicut, dont Ǧamāl al-Dīn Yūsuf al-Ġassānī, Nūr al-Dīn ʿAlī al-Qawī, Zayn ʿAlī al-Rūmī, Nūr al-Dīn Šayḫ ʿAlī al-Irdibīlī, Saʿd al-Dīn Masʿūd et Šihāb al-Dīn Aḥmad al-Ḥūrī, et d'autres parmi les marchands recensés. Tous ont voulu unanimement tirer fierté et orgueil [de cette demande]. En effet, qui peut se réclamer de votre suite et se lier à votre corde obtiendra dans ce monde la réalisation de ses souhaits et dans l'autre la quintessence de ce qu'il recherche. On dit que celui qui guide vers le bien est comme celui qui le fait, et celui qui le fait est au Paradis. Et il n'est nul besoin pour le serviteur d'exagérer, car notre seigneur clément et généreux ne privera pas son serviteur de l'abondance de sa faveur et de la beauté de sa protection. Qu'il nous considère donc comme l'un de ses serviteurs persévérant dans l'esclavage !

[Salutations finales]. »

Références bibliographiques

Instruments de travail

Algar, H., « Al-Kāzarūnī », *EI²*, IV, p. 884-885

Habib, Ihsan, *An Atlas of the Mughal Empire. Political and Economic Maps, with Detailed Notes, Bibliography and Index*, Oxford University Press, New York, 1982.

Kalus, Ludvik (dir.), *Thesaurus d'épigraphie islamique, Livraisons 1-6 (Maghreb, Péninsule d'Arabie, Asie centrale, Égypte, Monde indien)*, Fondation Max Van Berchem, Genève, 2005 (base de données sur CD-ROM).

Nützel, Heinrich, *Münzen der Rasuliden*, W. Pormetter, Berlin 1891 ; *Coins of the Rasulids Comprising a Synopsis of the History of that Yemenite Dynasty, Augmented by the Description of a Newly Discovered Rasulid Dirham Hoard*, trad. ang. A. Kinzelbach, Mayence, 1987.

Smith, « Rasūlides », *EI²* VIII, p. 470-472.

Varisco, Daniel M., « Medieval Agricultural Texts from Rasulid Yemen », *Manuscripts of the Middle East* 4, 1989, p. 150-154.

—, *Medieval Agriculture and Islamic Science. The Almanac of a Yemeni Sultan*, University of Washington Press, Seattle, 1994.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Sources

Adam, Guillaume, *De modo Saracenos extirpandi*, dans *Recueil des historiens des croisades. Documents arméniens*, Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris, vol. II, 1906, p. 549-555.

Al-Afḍal al-ʿAbbās, al-Malik b. ʿAlī b. Dāwūd. b. Yūsuf b. ʿUmar al-Rasūlī, *Kitāb al-ʿaṭāya al-saniyya wa-l-mawāhib al-haniyya fī al-manāqib al-yamaniyya*, éd. ʿAbd al-Wāḥid ʿAbd Allāh Aḥmad al-Ḥāmirī, Wizārat al-ṯaqāfa, Sanaa, 2004.

Anonyme, *Taʾrīḫ al-dawla al-rasūliyya*, éd. ʿAbd Allāh al-Ḥibšī, **Damas, 1405/1984.**

Al-Ašraf ʿUmar, al-Malik b. Yūsuf b. ʿUmar b. ʿAlī b. Rasūl, *Ṭurfat al-aṣḥāb fī maʿrifat al-ansāb*, éd. K. W. Zetterstéen, Damas, 1369/1949.

Casson, Lionel (introd. et trad. ang.), *The Periplus Maris Erythraei*, University of Princeton, 1989.

Al-Fāsī, Taqī al-Dīn Muḥammad b. Aḥmad al-Makkī al-Ḥasanī, *Al-ʿiqd al-ṯamīn fī taʾrīḫ al-balad al-amīn*, éd. Fuʾād Sayyid, Maṭbaʿat al-sunna al-muḥammadiyya, Le Caire, 1379-1389/1959-1969, 8 vol.

Al-Ǧanadī, Abū ʿAbd Allāh Bahāʾ al-Dīn Muḥammad b. Yūsuf al-Saksakī al-Kindī, *Al-sulūk fī ṭabaqāt al-ʿulamāʾ wa-l-mulūk*, éd. Muḥammad al-Akwaʿ, Wizārat al-ṯaqāfa, Sanaa, 1403-1409/1983-1989, 2 vol.

Al-Ḫazraǧī, ʿAlī b. al-Ḥasan, *Al-ʿuqūd al-luʾluʾiyya fī taʾrīḫ al-dawla al-rasūliyya*, éd. Bā Sayūnī ʿAsil, revue par Muḥammad al-Akwaʿ, Markaz al-dirāsāt wa-l-buḥūṯ al-yamaniyya, 1403/1983, 2 vol.

Al-Ḥusaynī, al-Ḥasan b. ʿAlī al-Šarīf, *Mulaḫḫaṣ al-fiṭan wa-l-albāb wa-miṣbāḥ al-hudā li-l-kuttāb*, Milan, Bibliotheca Ambrosiana, ms H 130. Traduit en anglais par George Rex Smith sous le titre, *A Medieval Administrative and Fiscal Treatise from the Yemen. The Rasulid Mulakhkhaṣ al-fiṭan of al-Ḥasan b. ʿAlī al-Ḥusaynī*, with additional material from the unpublished research of the late Claude Cahen and R.B. Serjeant, Oxford University Press, Oxford, 2007 (Journal of Semitic Studies Supplement 20).

Ibn ʿAbd al-Maǧīd, Ǧamāl al-Dīn Abū al-Maḥāsin ʿAbd al-Bāqī al-Yamānī al-Maḫzūmī, *Bahǧat al-zaman fī taʾrīḫ al-Yaman*, éd. ʿAbd Allāh al-Ḥibšī/Muḥammad Aḥmad al-Sanabānī, Sanaa, 1408/1988.

Ibn ʿAbd al-Ẓāhir, *Al-rawḍ al-zāhir fī sīrat al-Malik al-Ẓāhir*, éd. ʿAbd al-ʿAzīz al-Ḫuwayṭir, Riyāḍ, 1976.

Ibn Baṭṭūṭa, *Tuḥfat al-nuẓẓār fī ġarāʾib al-amṣār wa-ʿaǧāʾib al-asfār*, éd. et trad. Charles Defremery et Benjamino Raffaelo R. Sanguinetti, Imprimerie impériale, Paris, 1853-1859, 4 vol.; traduction anglaise de H.A.R. Gibb, *The Travels of Ibn Baṭṭūṭa*, Cambridge University Press for the Hakluyt Society, 1958-1994, 4 vol.; nouvelle traduction française de Paule Charles-Dominique dans *Voyageurs arabes*, Gallimard NRF, Paris, 1995, p. 369-1050.

Ibn Ḥaǧar al-ʿAsqalānī, Šihāb al-Dīn Abū al-Faḍl Aḥmad b. ʿAlī, *Inbāʾ al-ġumr bi-abnāʾ al-ʿumr fī al-taʾrīḫ*, éd. Muḥammad ʿAbd al-Muʿīd Ḫān, **Maṭbaʿat maǧlis dāʾirat** al-maʿārif al-ʿuṯmāniyya, Hayderabad, 1387-1396/1967-1976, 9 vol.

Ibn al-Muǧāwir, *Ṣifat bilād al-Yaman wa-Makka wa-baʿḍ al-Ḥiǧāz al-musammā Taʾrīḫ al-mustabṣir*, éd. Oskar Löfgren, Brill, Leyde, 1951.

Al-Maqrīzī, Taqī al-Dīn Abū al-ʿAbbās Aḥmad b. ʿAlī b. ʿAbd al-Qādir, *Kitāb al- sulūk li-maʿrifat al-mulūk*, éd. Muḥammad Ziyāda, Maktabat laǧnat al-taʾlīf wa-l-tarǧama wa-l-našr, 1357-1377/1939-1958, 2 vol.

Nūr al-maʿārif fī nuẓūm wa-qawānīn wa-aʿrāf al-Yaman fī al-ʿahd al-muẓaffarī al-wārif, éd. Muḥammad Ǧāzim, Centre français d'archéologie et de sciences sociales de Sanaa, Sanaa, 2003-2005, 2 vol.

Polo, Marco, *Le Devisement du monde*, éd. René Kappler, Imprimerie nationale, Paris, 2004 (Voyages et découvertes).

Al-Qalqašandī, Šihāb al-Dīn Abū al-ʿAbbās Aḥmad b. ʿAlī, *Ṣubḥ al-aʿšāʾ fī ṣināʿat al-inšāʾ*, éd. Muḥammad ʿAbd al-Rasūl Ibrāhīm, Le Caire, Dār al-Kutūb al-Ḥadīwiyya, 1331-1338/1913-1920, 2e éd. 1382/1963, 14 vol.

Zayn al-Dīn, Ibn ʿAbd al-ʿAzīz al-Malībārī, *Tuḥfat al-muǧāhidīn. An Historical Epic of the Sixteenth Century*, trad. ang. S. Muhammad Husayn Nainar, University of Madras, 1942 (1re éd.).

AnIsl 41 (2007), p. 149-176 Éric Vallet
Les sultans rasūlides du Yémen, protecteurs des communautés musulmanes de l'Inde (VIIe-VIIIe/XIIIe-XIVe siècles).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Études

Aigle, Denise, *Le Fārs sous la domination mongole (XIIIe-XIVe siècles). Politique et fiscalité*, Louvain, Peeters, 2005 (Studia Iranica, Cahiers 31).

Aubin, Jean, « Les princes d'Ormuz du XIIIe au XVe siècle », *JournAs* CCXLI, 1953, p. 177-238.

Bouchon, Geneviève, « Les musulmans du Kerala à l'époque de la découverte portugaise », *Mare Luso-Indicum* 2, 1973, p. 3-59.

—, « Quelques aspects de l'islamisation des régions maritimes de l'Inde à l'époque médiévale (XIIe-XVIe s.) », *Puruṣārtha* 9, 1986, p. 29-36.

—, « Un microcosme : Calicut au XVIe siècle », dans Denys Lombard et Jean Aubin (dir.), *Marchands et hommes d'affaires asiatiques dans l'océan Indien et la mer de Chine (XIIIe-XIXe siècle)*, Ehess, Paris, 1988, p. 49-58.

Chakravarti, Ranabir, « Nakhudas and Nauvittakas : Ship-Owning Merchants in the West Coast of Indian (c. AD 1000-1500) », *Journal of the Economic and Social History of the Orient* XLII, 2000, p. 34-64.

Chelhod, Joseph, « L'islam en Arabie du Sud », dans Joseph Chelhod (dir.), *L'Arabie du Sud. Histoire et civilisation 2. La société yéménite de l'Hégire aux idéologies modernes*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1984.

Digby, Simon, « The Maritime Trade of India », dans Tapan Raychaudhuri et Irfan Habib (dir.), *The Cambridge Economic History of India. Vol. 1 (c. 1200- c. 1750)*, Cambridge University Press, 1982, p. 125-159.

Gaborieau, Marc, « L'islamisation de l'Inde et de l'Asie orientale », dans Jean-Claude Garcin (dir.), *États, sociétés et cultures du monde musulman médiéval (Xe-XVe siècle)* I, Presses universitaires de France, Paris, 1995, p. 431-459.

Ho, Engseng, *The Graves of Tarim. Genealogy and Mobility across the Indian Ocean*, University of California Press, 2006.

Horton, Mark et Middleton, John, *The Swahili. The Social Landscape of a Mercantile Society*, Blackwell, Oxford, 2000.

Hrbek, Ivan, « The Chronology of Ibn Baṭṭūṭa's Travels », *Archiv Orientální* 30/3, 1962, p. 409-486.

Jain, V.K., *Trade and Traders in Western India (AD 1000-1300)*, Munshiram Manoharlal Publishers Pvt Ltd, New Delhi, 1990.

Lambourn, Elizabeth, « Gifts to Indian Qâdis in the Nūr al-Maʿārif-Rasulid Yemen and Muslim Urban Networks in 13th Century India », dans Kennet Hall (ed.), *Secondary Cities and Urban Networking in the Indian Ocean Realm, c. 1000-1800*, Lexington Books, à paraître.

Majumdar, Ranabir C. (dir.), *The History and Culture of the Indian People*, vol. 5, *The Struggle for Empire*, Bombay, 1957.

Martin, Bradford G., « Arab Migration to East Africa in Medieval Times », *The International Journal of African Historical Studies*, 7/3 (1974), p. 367-390.

Misra, Satish Chandra, *Muslim Communities in Gujarat*, Asia Publishing House, Londres, 1964.

Mortel, Richard T., « Madrasas in Mecca during the Medieval Period : a Descriptive Study Based on Literary Sources », *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, 60 (1997), p. 236-252.

Nainar, Subrahmanian, *Arab Geographers' Knowledge of Southern India*, University of Madras, 1942, 1st edition ; Institute for the History of Arabic-Islamic Science at the Johan Wolfgand Goethe University, Francfort-sur-le-Main, 1993, 2nd edition.

Patel, Alka, *Building Communities in Gujarāt. Architecture and Society during the Twelfth through Fourteenth Centuries*, Brill, Leyde, 2004.

Piacentini, Valeria, « Merchant Families in the Gulf. A Mercantile and Cosmopolitan Dimension : the Written Evidence (11th-13th centuries AD) », *Proccedings of the ARAM 11th International Conference. Cultural Interchange in the East of the Arabian Peninsula* XI/1, 1999, p. 143-157.

Richard, Jean, « Les navigations des Occidentaux sur l'océan Indien et la mer Caspienne (XIIe-XVe siècle) », dans Michel Mollat (dir.), *Sociétés et compagnies de commerce en Orient et dans l'océan Indien. Actes du huitième colloque international d'histoire maritime, Beyrouth*, 1966, p. 359-363.

AnIsl 41 (2007), p. 149-176 Éric Vallet
Les sultans rasūlides du Yémen, protecteurs des communautés musulmanes de l'Inde (VIIe-VIIIe/XIIIe-XIVe siècles).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Risso, Patricia, *Merchants and Faith. Muslim Commerce and Culture in the Indian Ocean*, Boulder, Westview Press, 1995.

Serjeant, Robert B., « The Ḥaḍramī Network », dans Jean Aubin et Denys Lombard (dir.), *Marchands et hommes d'affaires asiatiques dans l'océan Indien et la mer de Chine (XIIIe-XIXe siècles)*, EHESS, Paris, 1988, p. 147-153 ; repris dans *Society and Trade in South Arabia*, Variorum Reprints, Londres, 1996.

Shokoohy, Mehrdad, *Bhadreśvar. The Oldest Islamic Monuments in India*, Brill, Leyde, 1988.

Vallet, Éric, « Les communautés musulmanes de la côte indienne face au Yémen (XIIIe-XVIe siècles) », *Hypothèses. Travaux de l'École doctorale d'histoire de l'université Paris I*, 2004, p. 147-156.

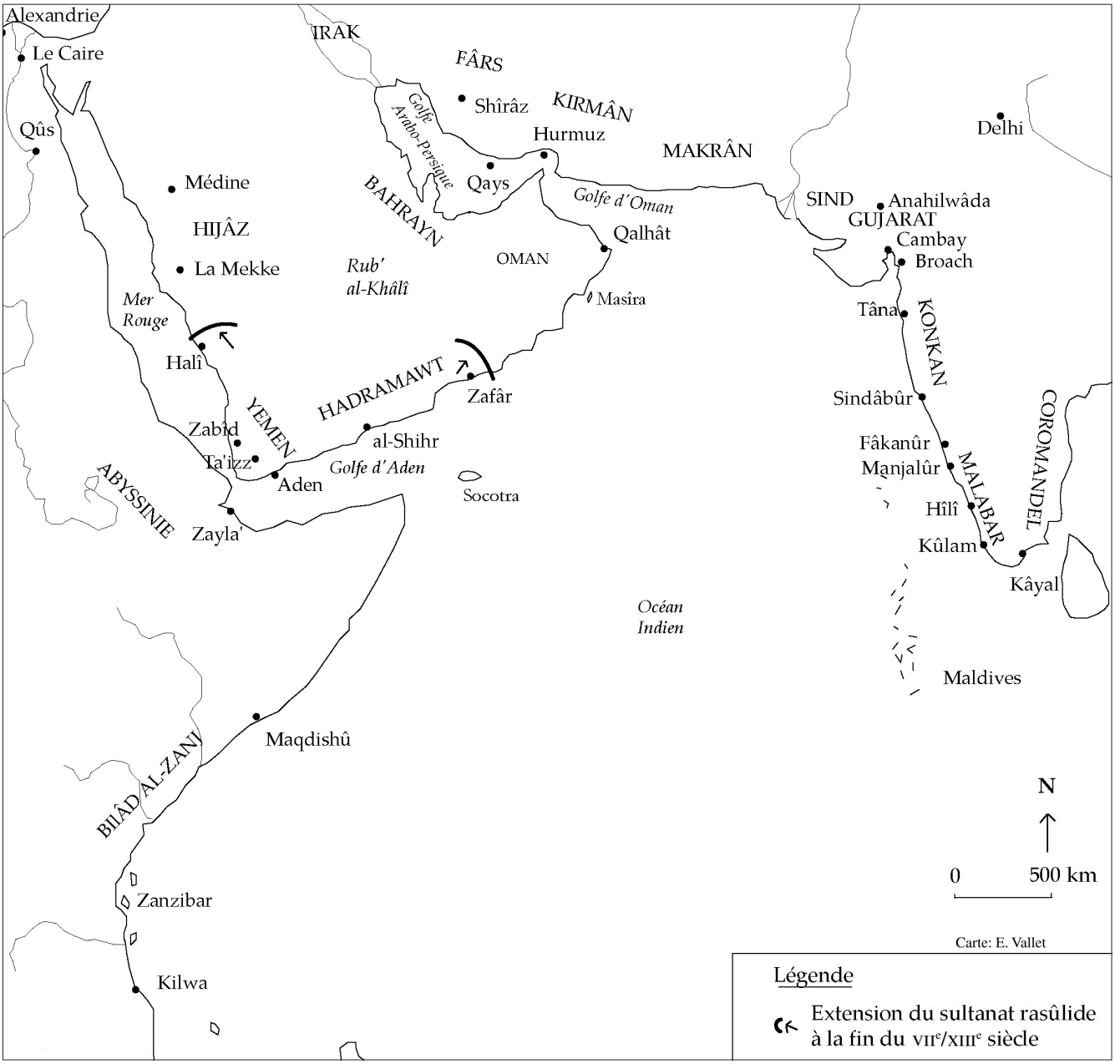
—, « Décrire et analyser les archives rasūlides. Le cas de *Nūr al-maʿārif* », dans *Chroniques yéménites*, Centre français d'archéologie et de sciences sociales de Sanaa, 14, 2007, p. 63.

—, *L'Arabie marchande. État et commerce sous les sultans rasūlides du Yémen (626-858/1229-1454)*, Presses de la Sorbonne, Paris, à paraître.

—, *Grands ports du Yémen médiéval. Documents traduits des archives rasūlides*, Centre français d'archéologie et de sciences sociales, Sanaa, à paraître.

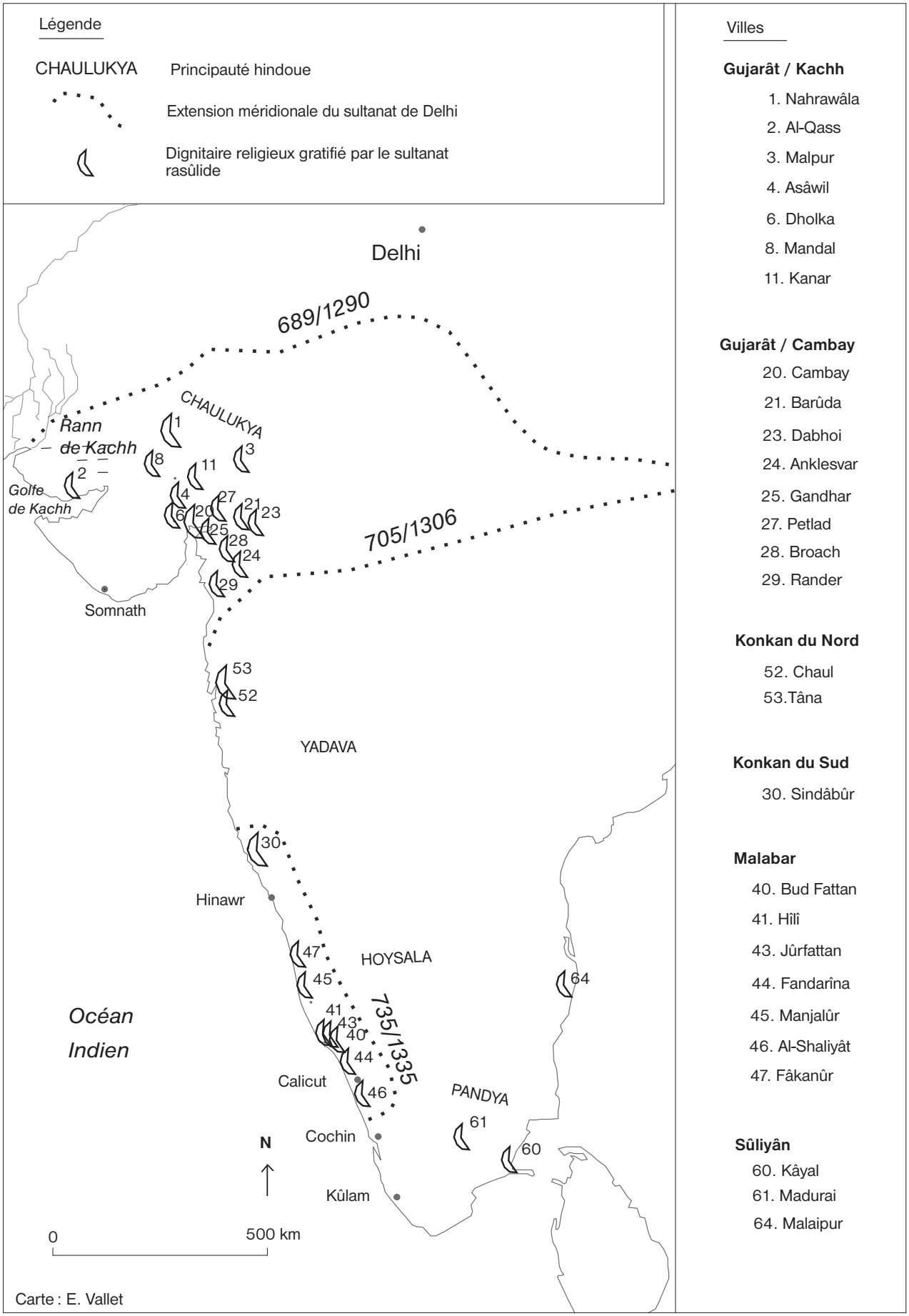
Wink, André, *Al-Hind. The Making of Indo-Islamic World*, Brill, Leyde, 1990-2003, 3 vol.

AnIsl 41 (2007), p. 149-176 Éric Vallet
Les sultans rasūlides du Yémen, protecteurs des communautés musulmanes de l'Inde (VIIe-VIIIe/XIIIe-XIVe siècles).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net



Carte 1. Le Yémen et le monde de l'océan Indien à la fin du VII^e/XIII^e siècle.

AnIsl 41 (2007), p. 149-176 Éric Vallet
Les sultans rasūlides du Yémen, protecteurs des communautés musulmanes de l'Inde (VIIe-VIIIe/XIIIe-XIVe siècles).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net



Carte 2. Les communautés musulmanes de l'Inde patronnées par le pouvoir rasūlide à la fin du VII[e]/XIII[e] siècle.

AnIsl 41 (2007), p. 149-176 Éric Vallet
Les sultans rasūlides du Yémen, protecteurs des communautés musulmanes de l'Inde (VIIe-VIIIe/XIIIe-XIVe siècles).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net